

665148, PYRÉNÉES ORIENTALES : 1891

Bulletins

*N
Wuarny P.
1*

Élections Sénatoriales

DU 4 JANVIER 1891

EMMANUEL ARAGO
LAZARE ESCARGUEL

12

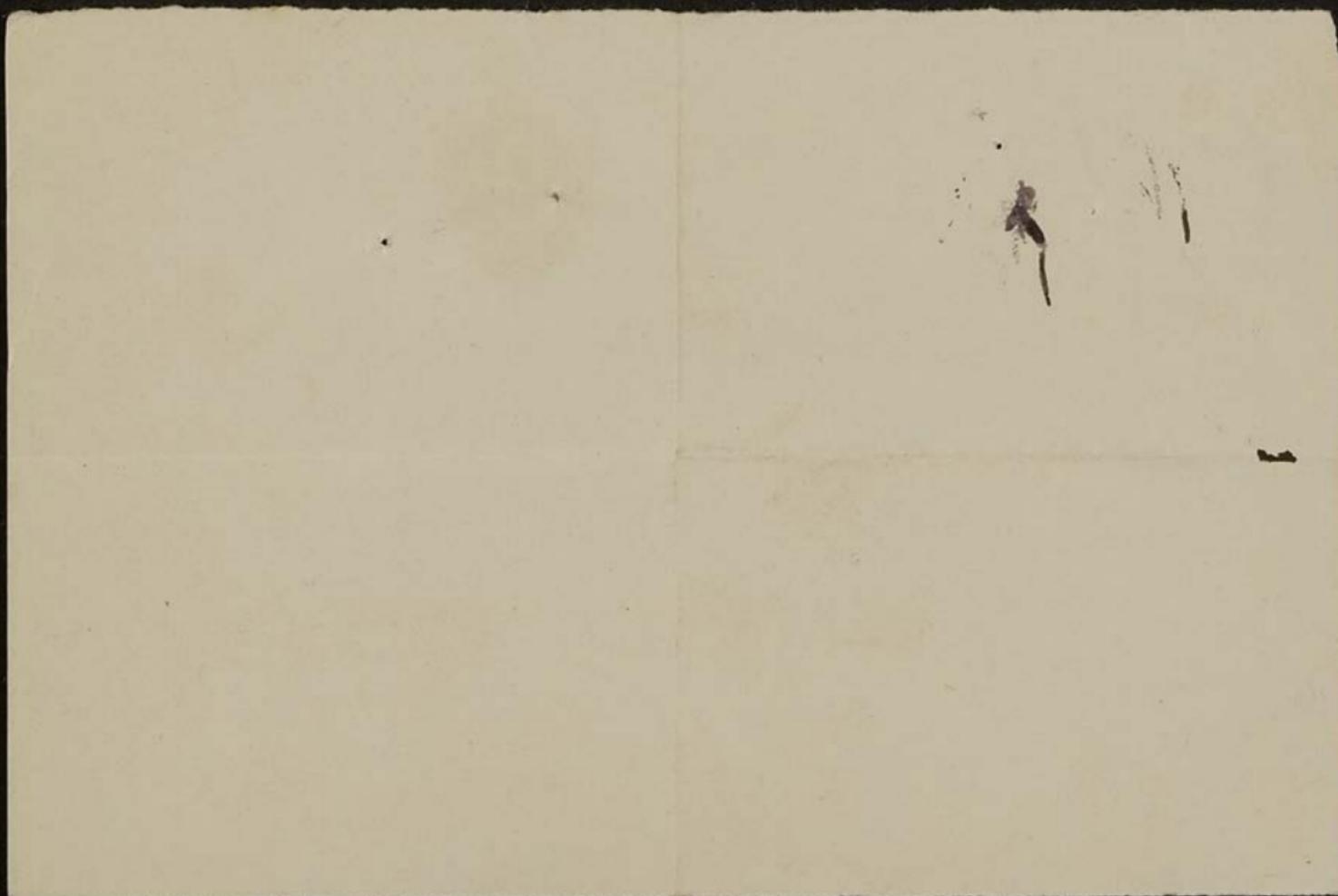
DEPARTMENT OF STATE

RECEIVED
MAY 10 1945

~~Quantité
pr~~

Suppression du final

13



*N.
Guerry
P.*

Élections Sénatoriales

DU 4 JANVIER 1891

EMMANUEL ARAGO

LAZARE ESCARGUEL

AA

ODERA LEMMANNI
LUSITANICA BRAVA

Wm. Wm.
VI
Élections Sénatoriales

DU 4 JANVIER 1891

~~LAZARE ESCARGUEL~~

Séparation du Sénat.

11

115 E 102

*Yu
Ornany fit*

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

DU 4 JANVIER 1891

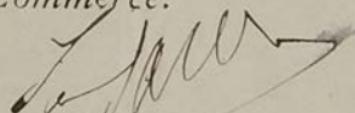
Emmanuel ARAGO

*Ambassadeur de la République,
Sénateur sortant.*

Jules DEIT

*Ancien Conseiller Général,
Président du Tribunal de Commerce.*

16 Perpignan, Imp. Rondony-Alavaill.



GOAIA

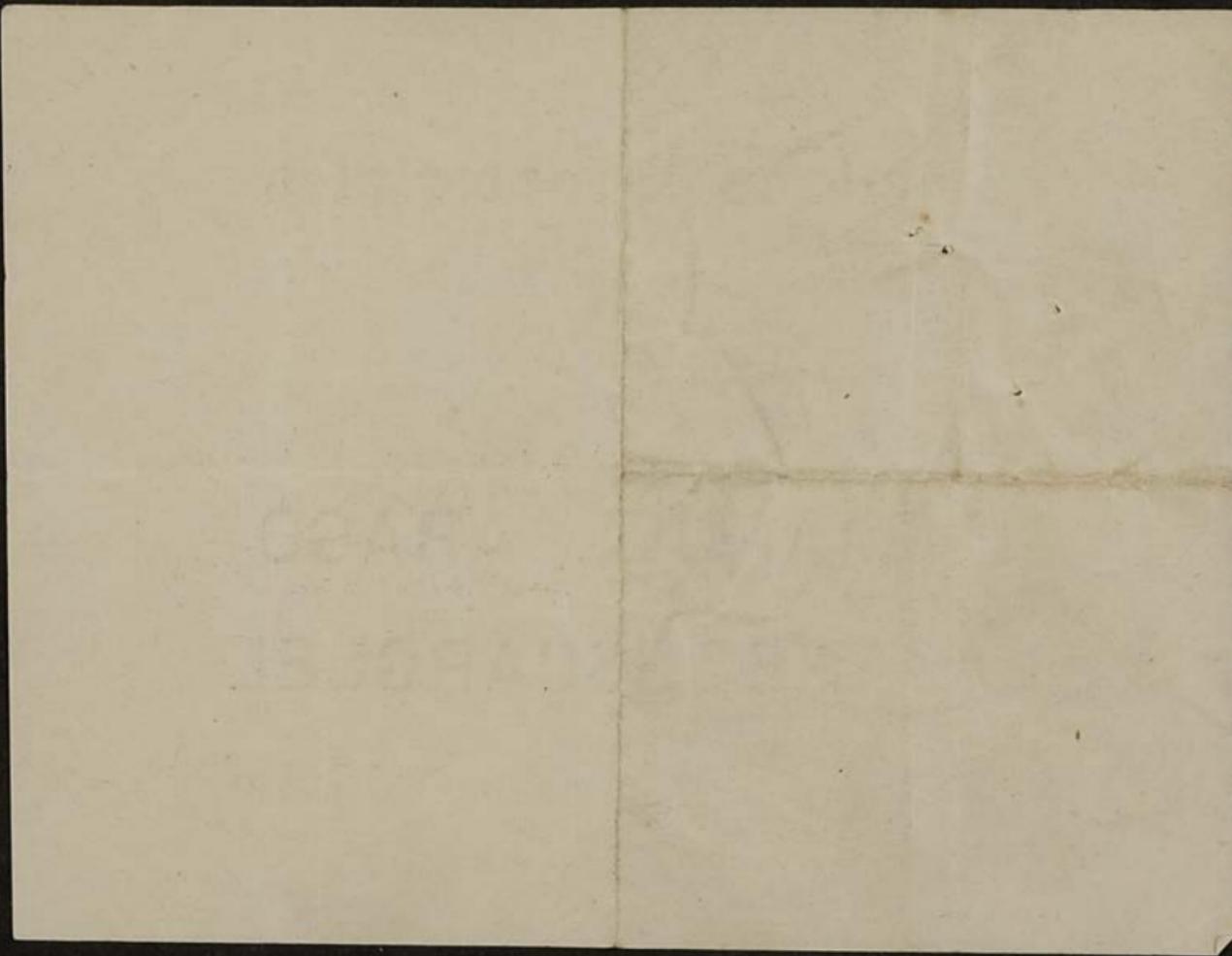
TURCIA

Élections Sénatoriales

DU 4 JANVIER 1891

EMMANUEL ARAGO
LAZARE ESCARGUEL

11



*M
W*

Élections Sénatoriales

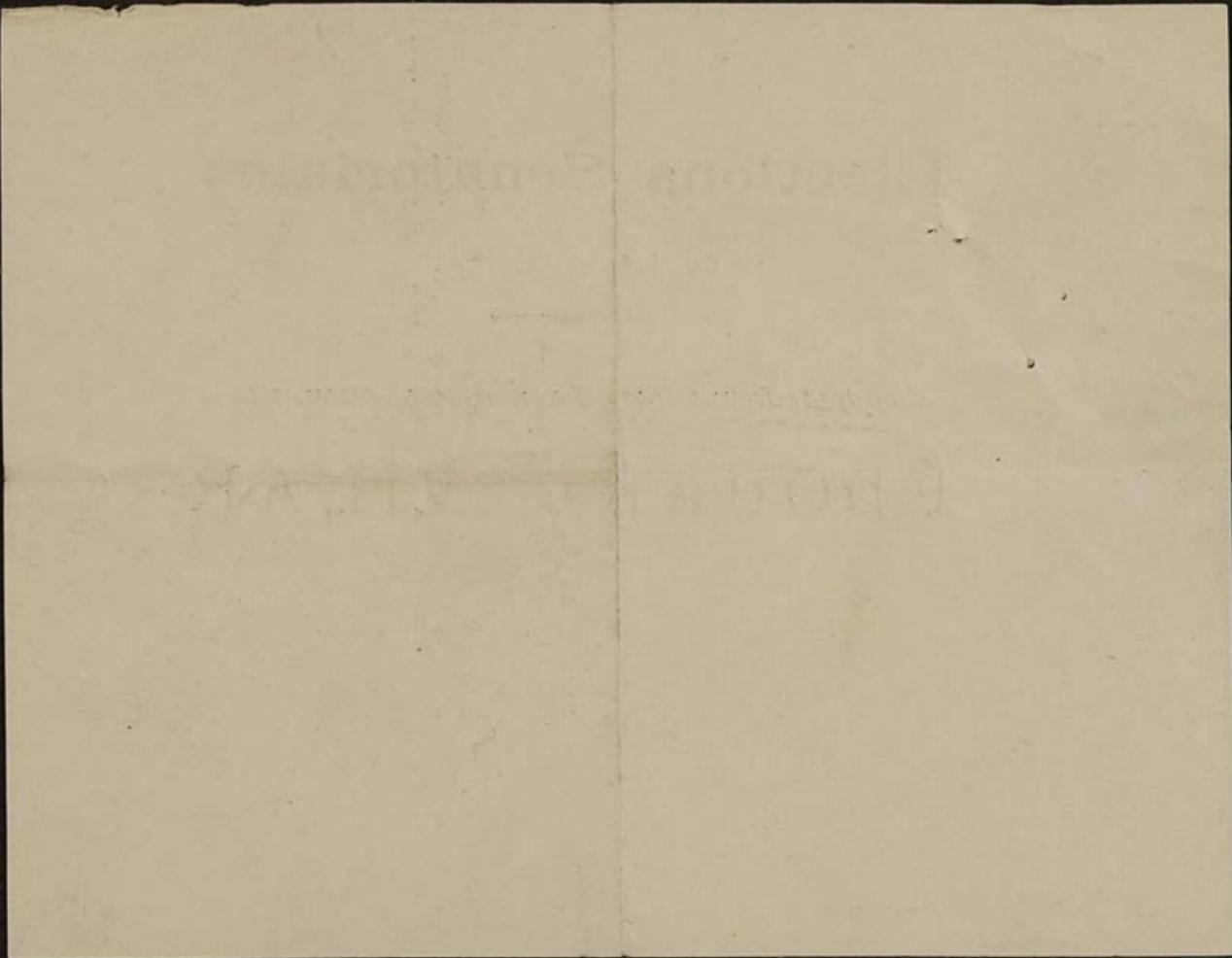
DU 4 JANVIER 1891

Candidat Républicain-Radical-Protectionniste :

ÉDOUARD VILAR

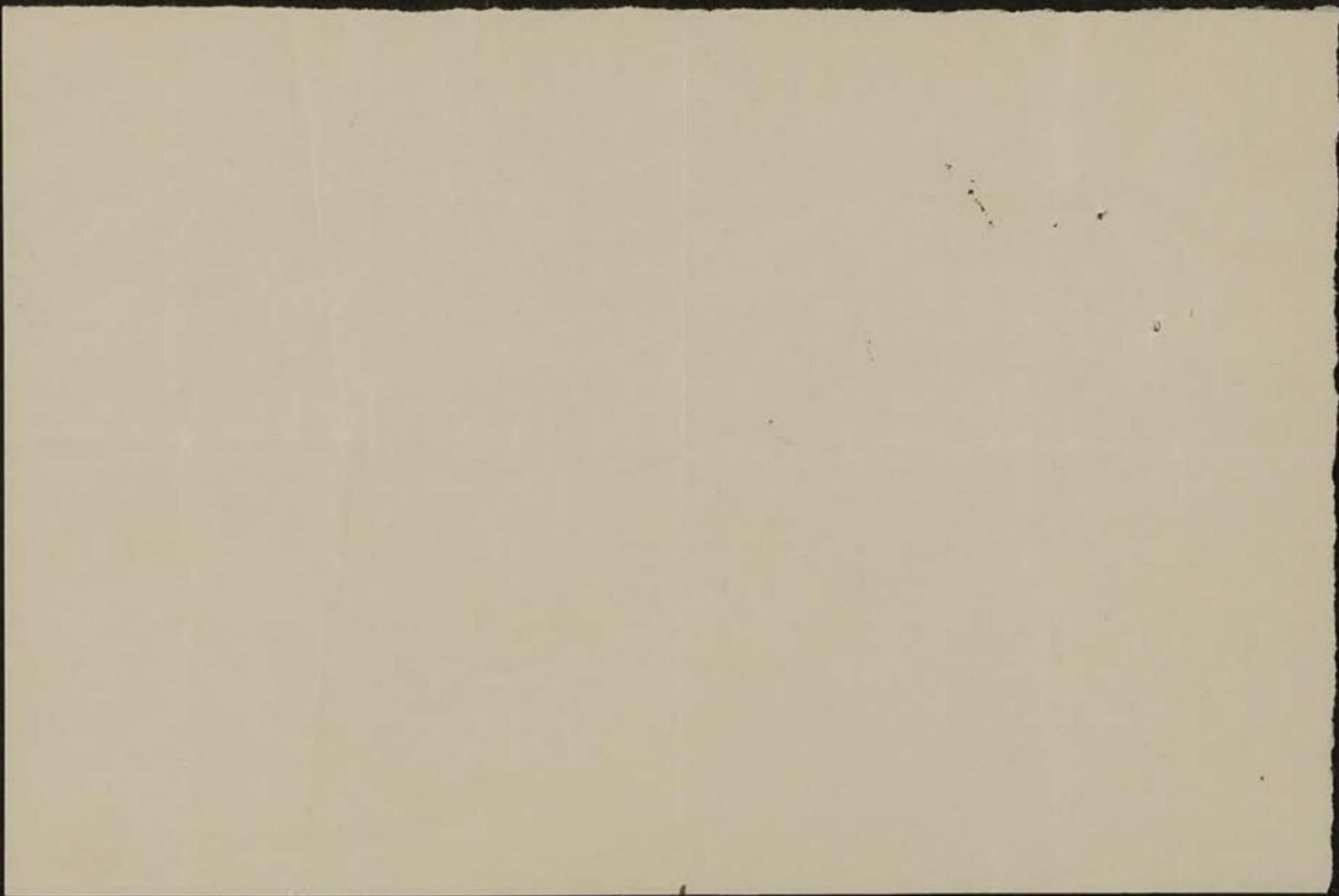
*Suppression
du
Sénat.*

18



H

19



DÉPARTEMENT

des Pyr. Or les

ANNEXE
à la circulaire
du 19 décembre 1887.

LAIRE
1890

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

A.

(EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875 ET 9 DÉCEMBRE 1884.)

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 4 Janvier 1881,
à Perpignan, pour élire deux sénateurs.

⁽¹⁾ Nom et prénoms du président du collège. — Président ou vice-président ou juge le plus ancien.

L'an mil huit cent quatre-vingt-onze, le quatre du mois de Janvier nous ⁽¹⁾ Camille Vilallouque, chevalier de la légion d'honneur, Président du tribunal de première instance de Perpignan, nous sommes rendu dans la salle de la Cour d'assises à Perpignan local désigné pour la réunion du collège électoral du département des Pyrénées Orientales convoqué en vertu du décret du 8 Novembre 1890, à l'effet d'élire deux sénateurs.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. Vilaldach Jacques (N° 464 de la liste), né le 20 Mai 1829
M. Fortuny Pierre (N° 200 - -), né le 8 X ^{bre} 1837
M. Aris Michel (N° 13 - -), né le 14 8 ^{bre} 1861
M. Oudet Jules (N° 314 - -), né le 16 Mai 1865

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. Peix Joseph, conseiller d'arrondissement (N° 338 de la liste), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1^o Le texte de la loi du 9 décembre 1884 portant modification aux lois sur l'organisation du sénat et les élections des sénateurs.

2^o Le texte de la loi organique du 2 août 1875 sur l'élection des sénateurs modifiée par la loi du 9 décembre 1884;

3^o Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de payement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;

4^o Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;

5^o Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;

6^o Les instructions ministrielles sur la tenue de l'assemblée électorale;

7^o Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

8^o La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en *trois* sections de vote; de la manière suivante⁽¹⁾:

1 ^{re} Section, de la lettre	<i>A</i>	à la lettre	<i>G</i>	—	151	électeurs.
2 ^e Section,	<i>D</i>	—	<i>O</i>	—	163	—
3 ^e Section,	<i>P</i>	—	<i>Z</i>	—	160	—
4 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
5 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
6 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
7 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
8 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
9 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
10 ^e Section,	—	—	—	—	—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent:

(2) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.	1 ^{re} SECTION	Président	M. <i>Ramonet Francis</i>
		Scrutateurs	M. <i>Faure Paul</i> M. <i>Romeu Charles</i> M. <i>Salgas Joachim</i> M. <i>Armingaud Eugène</i> M. <i>Delcros Elie</i>
	2 ^e SECTION	Président	M. <i>Sol Charles</i>
		Scrutateurs	M. <i>Lacombe Alexandre</i> M. <i>Villacèque Joseph</i> M. <i>Dabat Nicolas</i>
	3 ^e SECTION	Président	M. <i>de Lamev Jules</i>
		Scrutateurs	M. <i>Bert Bonaventure</i> M. <i>Blanqui Joseph</i> M. <i>Durand Gaspard</i> M. <i>Vigne Pierre</i>
	4 ^e SECTION	Président	M.
		Scrutateurs	M. M. M. M.
	5 ^e SECTION	Président	M.
		Scrutateurs	M. M. M.

6 ^e SECTION . . .	Président	M.
	Scrutateurs	M. M. M. M.
7 ^e SECTION . . .	Président	M.
	Scrutateurs	M. M. M. M.
8 ^e SECTION . . .	Président	M.
	Scrutateurs	M. M. M. M.
9 ^e SECTION . . .	Président	M.
	Scrutateurs	M. M. M. M.
10 ^e SECTION . . .	Président	M.
	Scrutateurs	M. M. M. M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de deux, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leur bulletin préparé en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre⁽¹⁾.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté en toutes lettres le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section.....	151	151	"	"
2 ^e idem.....	151	161	"	"
3 ^e idem.....	160	161	1	"
4 ^e idem.....				
5 ^e idem.....				
6 ^e idem.....				
7 ^e idem.....				
8 ^e idem.....				
9 ^e idem.....				
10 ^e idem.....				
TOTALS.....		472	473	1
				"

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux bureaux de sections qui les avaient reçus; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci pussent circuler alentour.

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	M. Arago Eustache	M. Millet Edouard	M. Deit Jules	M. Escanye Théodore	M. Marguerat Lazare	M. Rochefort	M. Boulangue	M. Holland	M. Blanche	M. Allard	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À
1 ^{re} Section	151	151	1	88	70	40	45	39	1	1	1	1	1	
2 ^e idem	161	161	-	111	68	47	36	35	"	"	"	"	"	
3 ^e idem	161	161	4	92	82	42	31	35	"	"	"	"	"	
4 ^e idem														
5 ^e idem														
6 ^e idem														
7 ^e idem														
8 ^e idem														
9 ^e idem														
10 ^e idem														
TOTAUX.....	473	473	3	291	220	129	112	109	1	1	1	1	1	1

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits	474
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements	472
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes	473

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾	472
A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître ⁽²⁾	5
RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés..	467
MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾	234

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu⁽¹⁾

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES
M. Arago Emmanuel	deux cent quatre vingt onze	291
M. Vilar Edouard	deux cent vingt	220
M. Peit Jules	Cent vingt neuf	129
M. Escanyé Frédéric	Cent douze	112
M. Escarquen Lazare	Cent neuf	109
M. Rochefort	un	1
M. Boulanger	un	1
M. Rolland	un	1
M. Blanc	un	1
M. Alart	un	1
M.		
Bulletins nuls (2).....	Cinq	5

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M.⁽³⁾ Emmanuel Arago

ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue a été proclamé sénateur

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

WWWWWW

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de ~~un~~ sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à ~~une heure et trente minutes~~,

Le Président,

Wauwau

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

Perrin

Horten

N. Amis

Tordy

J. V. Labat

2^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus⁽¹⁾

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à cinq heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^e Section.....	151	151	“	“
2 ^e idem.....	160	160	“	“
3 ^e idem.....	160	160	“	“
4 ^e idem.....				
5 ^e idem.....				
6 ^e idem.....				
7 ^e idem.....				
8 ^e idem.....				
9 ^e idem.....				
10 ^e idem.....				
TOTAUX.....		471	471	“

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À							
	M. Vilain Edouard	M. Deit Jules	M. Escangne L.	M. Etangy J.	M. Drago E.	M. d'Urs	M.	M.
1 ^{re} Section.....	151	151	1	93	39	15	2	1
2 ^e idem.....	160	160	1	77	57	15	9	1
3 ^e idem.....	160	160	1	87	48	15	7	1
4 ^e idem.....								
5 ^e idem.....								
6 ^e idem.....								
7 ^e idem.....								
8 ^e idem.....								
9 ^e idem.....								
10 ^e idem.....								
TOTAUX.....	471	471	3	257	184	45	18	3

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits.....	474
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements.....	471
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....	471

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾	471
A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître ⁽²⁾	3

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.....	468
MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾	234

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu ⁽¹⁾

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. Vilav Edouard	cent cinquante sept	257
M. Deit Jules	cent quarante quatre	144
M. Escarguel Lazare	quarante cinq	45
M. Escampe Frédéric	dix huit	18
M. Drago Emmanuel	trois	3
M. divers	un	1
M.		
Bulletins nuls (2).....	Crois	3

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. ⁽³⁾ Vilav Edouard ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue a été proclamé sénateur.

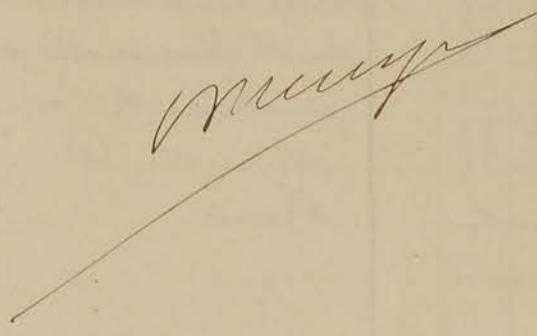
Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Villefranche
Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

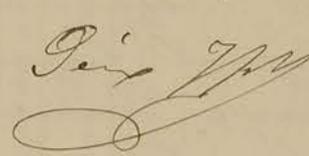
Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à sept heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d'un sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à six heures.

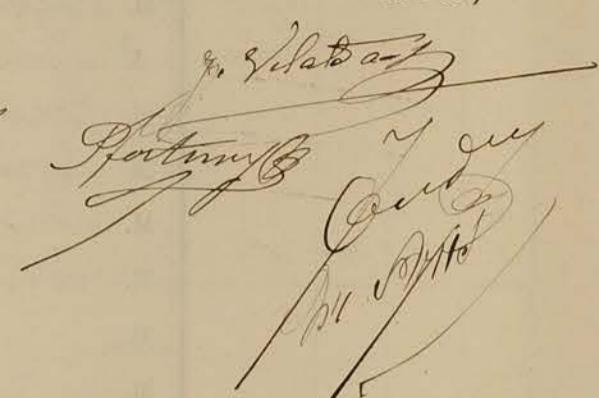
Le Président,



Le Secrétaire,



Les Membres du bureau,



3^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à sept heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus⁽¹⁾.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^e Section				
2 ^e <i>idem</i>				
3 ^e <i>idem</i>				
4 ^e <i>idem</i>				
5 ^e <i>idem</i>				
6 ^e <i>idem</i>				
7 ^e <i>idem</i>				
8 ^e <i>idem</i>				
9 ^e <i>idem</i>				
10 ^e <i>idem</i>				
TOTAUX				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS complés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À									
1 ^{re} Section			M.										
2 ^e <i>idem</i>			M.										
3 ^e <i>idem</i>			M.										
4 ^e <i>idem</i>			M.										
5 ^e <i>idem</i>			M.										
6 ^e <i>idem</i>			M.										
7 ^e <i>idem</i>			M.										
8 ^e <i>idem</i>			M.										
9 ^e <i>idem</i>			M.										
10 ^e <i>idem</i>			M.										
TOTAUX.													

Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements . .

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.

Ont obtenu ⁽¹⁾ :

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
Bulletins nuls (2).		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M ⁽³⁾
ayant obtenu la pluralité des voix

élu proclamé sénateur .

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à 7 heures, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s 3 à 5, les listes d'émarquements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s 6 à 11, les feuilles de pointage;

Sous les n°s 12 à 19, les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

Bulletins blancs	8
Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante ...	
Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître .	
Bulletins sur papier non blanc.....	
Bulletins portant des signes extérieurs.....	
Bulletins divers	

Enfin, sous les n°s 20 à 24, les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

Le Président,

Les Membres du bureau.

Le Secrétaire ,

DÉPARTEMENT

des Pyrénées-orientales.

MODÈLE N° 3.

ANNEXE

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

ANNEXE A LA CIRCULAIRE
DU 10 NOVEMBRE 1887.
1890

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
Perpignan	1 Cambres François 2 Vinsac Michel 3 Bert Bonaventure 4 Chaubel Joseph 5 Delcros Elie 6 Boy Jean 7 Robet Pierre 8 Pujol Elie 9 Pradal Joseph 10 Lacombe Alexandre 11 Villacèque Joseph 12 Sirach Louis 13 Barate Julien 14 Sol Charles 15 Salvat Firmin	accepté d° d° d° d° d° d° d° d° d° d° d° d° d° d° d°	Poudouche Théophile Auzéill Gustave Comte Théophile	accepté d° d°	
Aleix	1 Durand Gaspar accepté 2 Fabre André	d°	Cayrol François accepté		
Castelnau	1 Casedamont Siemone 2 Sagui Baptiste	d° d°	Salvat Joseph	d°	
Canet	1 Lafon Jean fils 2 Xamma Jacques	d° d°	Moulis Joseph	d°	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Canohès	1. Courbris Pierre voted accepte 2. Courbris Michel	d° 1	Sine Joseph	accepte	
Cornuilla del Vercot	1. Jouquerès François	d°	Mas Etienne	d°	
Elne	1. Capelle Amel Pierre 2. Cavaille Jean 3. Pail Joseph 4. Coste Baills Abdou 5. Coste Pierre 6. Souton Baptiste	d° d° d° d° d°	Rigaud Jean Jouca Jacques	d°	
Latour bas Elne	1. Barrère Jacques accepted	Vidal Pierre	accepte		
Montescol	1. Fourcade Jean	d°	Toumès Emmanuel	d°	
Saint Cyprien	1. David Augustin 2. Blanqué Honoré	d° d°	Fabre Joseph	d°	
Saint Nazaire	1. Durand Jean	d°	Durand Joseph	accepte	
Obéza	1. Jouauvres Joseph	d°	Soler Antoine	d°	
Coulouges	1. Péjouan Raphaël 2. Valette Thomas	d° d°	Roig Joseph	d°	
Villeneuve le Raho	1. Lanac Théophile	d°	Bordes Joseph	accepte	
Baho	1. Astruc Moral Pierre accepted 2. Jouï Nayni Joseph	d° 1	Larmet Moral Tois	accepte	
Boupas	1. Vergès Joseph 2. Barbe Antoine	d° d°	Cautagrill Joseph	accepte	
Pia	1. de Lamer Jules 2. Bobo Joseph	d° d°	Couderc Jean	accepte	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Pia (suite)	1 Vassal Dominique	accepte			
Saint Estève	1 Bernis Raymond 2 Gary Etienne	d° 1 Cauvin André accepte			
Sainte Marie	1 Martre Emmanuel 2 Eichayre Eugène	d° 1 Rolland François Bonnes d°			
Villelongue de la Salanque	1 Pallure Maurice 2 Jouï Raphaël	accepte 1 Sabine Joseph accepte			
Villeneuve de la Rivière	1 Selprat Joseph 2 Peramy Porra Joseph	d° 1 Noquès Jacques d°			
Vilotte de France	1 Saly aîné 2 Alazet Frédéric	accepte 1 Plaud François accepte d°			
Bélesta	1 Olive Jean	d° 1 Perié Pierre d°			
Caramany	1 Sabat Nicolas 2 Armingaud Eugène	d° 1 Caillens Jean Roch d°			
Cassagnes	1 Crabie Jean	d° 1 Lire Joseph d°			
Estagel	1 Caulier Michel 2 Borgue Chamma Etienne 3 Miquel Henri 4 Toubes Montague Fois	d° 1 Forner Vincent d° d° 2 Calas Marcelin d° d°			
	5 Augusty Etienne 6 Colomer Jean	d°			
Lausac	1 Jouret Achille	d° 1 Talou Pierre accepte			
Montalba	1 Pacha Antoine	d° 1 Fage Jean d°			
Montner	1 Caillau Jacques	d° 1 Garrigue François d°			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Planèges	1. Pariès Louis	accepté	Sales Justin (oude)	accepté	
Rasiguères	1. Séguela Pierre	d°	Sales Jean Pierre	d°	
Cautavel	1. Chidet Jules	d°	Laudrig Joseph	d°	
	2. Pariès Hippolyte	d°			
Millas	1. Roig Joseph	d°	Raynal Mat Jean accepté		
	2. Garrigue Barthélémy	d°			
	3. Balas Jean	d°			
Corbère	1. Souvris Mathias	d°	Pull Curel Joseph	d°	
	2. Pla Louis	d°			
Corbère les Cabanes	1. Marius Pierre	d°	Crinquet Joseph	d°	
	2. Capdeillarye Jean	d°			
Cornilla la Rivière	1. Fabre Joseph	d°	Touteraille Joseph	d°	
	2. Gaciol Jean	d°			
Nefiac	1. Saly Joseph	d°	Bonafos Samieu	d°	
	2. Bazian Antoine	d°			
Peyilla la Rivière	1. Galayrac Joseph	d°	Kaffoul Gaudérique	d°	
	2. Billès Joseph	d°			
	3. Fabresse Blaise	d°			
Le Soler	1. Lurjus Joseph	d°	Cixador Joseph	d°	
	2. Cautier Napoléon	d°			
	3. Payre Jean	d°			
Hélin d'Amont	1. Barrère Michel	d°	Marty Joseph	d°	
Hélin d'aval	1. Bonafos Désiré	d°	Broher Joseph	d°	
	2. Llobet Pierre	d°			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Rivestaltes	1 Durand Henri 2 Vaquer Justin 3 Escarra Gabriel 4 Comes François 5 Rouyon Jean 6 Villacique Michel 7 Salvat Jean 8 Abblard Justin 9 Sisqué Jean	accepté d° d° d° d° d° d° d° d°	Sauoy François d° 2 Saure Vincent	accepté d°	
Baixas	1 Puy Martin 2 Malis Connes J ^e 3 Connes Sol Pierre 4 Castany Sol Bonaventure 5 Bobo Désiré 6 Farines Joseph	d° d° d° d° d° d°	1 Sol Badie Jean 2 Moliner Gary François	accepté d°	
Calce	1 Croueils Gaspard	d°	1 Sol Rolland Joseph	accepté	
Cases de pini	1 Malis Joseph 2 Garau Elie	d° d°	1 Morer Pierre	d°	
Clairac	1 Parès Joseph 2 Cine Joseph 3 Sangar Lacaut Joseph	d° d° d°	1 Durou François	d°	
Espirà de l'agly	1 Rolland François 2 Carrère Etienne	d° d°	1 Grandó Joseph	d°	
Opoul	1 Castany Jean 2 Espinet Pierre	d° d°	1 Ferrand Casimir	d°	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Périllols	1 Estenouse Pascal	accepté	Sarda Lumanuel accepté		
Peypostortes	1 Marty Cutyade Jean 2 Fabre Ferriol	d° 1 d°	Teit Martin	d°	
Saint Hippolyte	1 Mas Houmori 2 Palat Severin	d° 1 d°	Gary Pierre	d°	
Saint Laurent la	1 Razouges Amedee	d° 1	Roses Joseph	d°	
Salamque	2 Blanqué Joseph 3 Destaville Antoine 4 Cristau Louis 5 Parpère Antoine 6 Rieuic Vincent 7 Sanyas Jacques 8 Canal Antoine 9 Malpas Augustin	d° d° d° d° d° d° d° d° d°	Paret Louis	d°	
Salces	1 Casteil François 2 Saury Célestin 3 Billerach Asside Ferrand	d° 1 d° d°	Pla Joachim J ^e accepté		
Correilles	1 Guichou Combacal Julian 2 Mulès Jean 3 Olive Vidal	d° 1 d° d°	Nautié Rock	d°	
Vingrau	1 Razouges Laurent 2 Espinel Michel	d° 1 d°	Chavaudet Louis	d°	
Saint Paul	1 Paris Auguste accepté 2 Pujol Martin	d° 1 d°	Taüme Pierre	d°	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Saint-Paul (suite)	1 Salle Michel	accepte			
Ausignau	1 Pauliac Jean François	d° 1	Uteza Adolphe Tortoni accepte		
Caudies de Saint-Paul	1 Mérour Joseph	d° 1	Olive Jacques	d°	
	2 Ramaud Joseph	d°			
Fenouillet	1 Balmigère Joseph	d° 1	Caust Jean	d°	
Fosse	1 Pellissier Pierre Moufot	d° 1	Caire Louis	d°	
Lesquerde	1 Prata Marc	d° 1	Brunigaud Marc	d°	
Maury	1 Pous Victor	d° 1	Fabre Marius	d°	
	2 Paris François	d°			
	3 Avrial Justin	d°			
Prugnanes	1 Ramaud Sylvester	d° 1	Caillens Pierre	d°	
Saint-Arnac	1 Bès François	d° 1	Calvet Julien	d°	
Saint-Martin	1 Salvat Auguste	d° 1	Blanquier Cleuseau	d°	
Vira	1 Cayre Etienne	d° 1	Palmade Jean	d°	
Béhuir	1 Molinié Paul	accepte	Casenove Jean	d°	
	2 Moutolou Mathieu	d° 2	Vicent Joseph	d°	
	3 Bonnecaze Limou	d°			
	4 Pourraou Joseph	d°			
	5 Bovril Jacques	d°			
	6 Agel Jean	d°			
Bages	1 Baills Bouaventure	d° 1	Carrière Jacques	d°	
	2 Boubay Louis fils	d°			
Bronilla	1 Salbiac Thomas	d° 1	Soubiélie François	d°	
Caixas	1 Goutres Coste Martin	d° 1	Gourras Modat Jean	d°	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Canet las	1 Brial Brial Pierre accepte		Capdeillagre Hyacinthe accepte		
Castelnau	1 Foulquier Hyacinthe	d°	1 Pastor Etienne	d°	
Fourques	1 Puget Joseph	d°	1 Ribes Etienne	d°	
	2 Sunyache Joseph	d°			
Sauveterre	1 Baxès François	d°	1 Mauent Martin	d°	
Lupia	1 Cournot Martin	d°	1 Batté Joseph	d°	
Ortaffa	1 Malé Sauveterre	d°	1 Baylard Jérôme Lautour	d°	
Passa	1 Pons Pierre	d°	1 Parahy Jean	d°	
Pollèstres	1 Duffau Baptiste	d°	1 Giral Gaudinique	d°	
	2 Coste François père	d°			
Pontailla	1 Jaurès François	d°	1 Paig Farail Etienne	d°	
	2 Asquer Victor	d°			
Sainte Colombe	1 Joué Léon	d°	1 Mossé Philippe	d°	
Saint Jean Lassalle	1 Lacren Pierre fils	d°	1 Rolland Jacques	d°	
Cerrats	1 Duffau François	d°	1 Arpajou Jean fils	d°	
Corderas	1 Coste André	d°	1 Sicre Pierre	d°	
Bresserre	1 Tizem Paul Germain	d°	1 Escudier Etienne	d°	
Grouillas	1 Clozel Pierre	d°	1 Sales Simon	d°	
	2 Fournier Joseph	d°			
Villelongue	1 Ricard François	d°	1 Ricard Joseph	d°	
	2 Olive Joseph	d°			
Céret	1 Palau François accepte		Xambo Justin accepte		
	2 Nicolle Alphonse	d°	2 Miguel Joseph	d°	
	3 de Sivrye Ernest	d°			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Céret (suite)	1 Llobet Joseph 2 Mali Jacques 3 Pujarnacle Joseph 4 Rigaill Jean 5 Ricart Daniell 6 Buxo Vincent	accepté d° d° d° d° d°			
Baugués des Aspres	1 Marie Antoine 2 Guillemaud Joseph	d° d°	1 Soler François 2 Massina François	accepté	
Le Boulou	1 Costacèque Prosper 2 Calcine Jean 3 Rivière Louis	d° d° d°	1 Massina François	d°	
Calmeilles	1 Roigt Joseph	d°	1 Peyre Laurent	d°	
L'Ecluse	1 Gratz Louis	d°	1 Cardonne Dominique	d°	
Les Illes	1 Justafri Soler Pierre	d°	1 Coste Pierre	d°	
Maurillas	1 Marill Jean 2 Kersoul Pierre	d° d°	1 Paris Joseph	d°	
Moutauiol	1 Rossignol Dominique	d°	1 Rostang Jacques	d°	
Oms	1 Massina Abdou	d°	1 Ferrer Michel	d°	
Le Pertuis	1 Caulire Pierre	d°	1 Cabanes Joseph	d°	
Reynès	1 Pastorel Joseph 2 Vilacèque Jean	d° d°	1 Sejaile François	d°	
Rimouges	1 Paré Jean	d°	1 Escabens Joseph	d°	
S'Jean pla de Corts	1 Nigre Jean 2 Planes Joseph	d° d°	1 Gouard François	d°	
Taillat	1 Oms Abdou	d°	1 Blanque Jacques	d°	protestation contre l'élection du délégué. L'élection du délégué a été annulée.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Vivès	1 Trouille Joseph	accepté	Ribéral Michel	accepté	
Argelès sur mer	1 Padaille Bocang Jean	accepté	Badic Michel	d°	
	2 Surjus Marc	d°	2 Nogier Marc	d°	
	3 Sine François	d°			
	4 Jacquemot Victor	d°			
	5 Boluix Jean	d°			
	6 Moreto Pierre	d°			
S'albère	1 Vinayes Joseph	d°	1 Carrès Louis	d°	
Banyuls sur mer	1 Torgas Fortuné	d°	1 Mansol Bouaventure	d°	
	2 Fourti Emmanuel	d°	2 Bouafos Colomines	d°	
	3 Casteix François	d°			
	4 Solanes Pierre	d°			
	5 Pagès Pierre	d°			
	6 March Sidore	d°			
Cerbère	1 Arras Félix	d°	1 Sabatier Paul	d°	
	2 Miffavile Dominique	d°			
Collioure	1 Coste Jean	d°	1 Cortade Eugène	d°	
	2 Carbonueil Auguste	d°	2 Frances Justin	d°	
	3 Rauhone Vincent	d°			
	4 Pièrre Romain	d°			
	5 Nomdedeu Joseph	d°			
	6 Serre Alexandre	d°			
Laroque	1 Vilar Thophile	d°	1 Vilar Pierre	d°	
	2 Lavaignac Jean	d°			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Montesquieu	1 Pièrre Houore'	accepte	Blay Joseph	accepte	
Palau del Vidre	1 Cutzach François	d°	Bolivie Jules	d°	
	2 de Lacroix Joseph	d°			
Port Vendres	1 Germa Hippolyte	d°	Cabot Albert	d°	
	2 Forgas Pierre	d°	2 Blanc Jacques	d°	
	3 Bruno Louis	d°			
	4 Nouédou J ^e fils	d°			
	5 Boutd Paul	d°			
	6 Paus Jules	Refuse			
Saint André	1 Bocamy Houore'	accepte	Matillo André'	accepte	
	2 Magueris François	d°			
Saint Genis	1 Grau Jean Anna	d°	1 Abat Etienne	d°	
	2 Cavaille Joseph	d°			
Sorede	1 Reste Jean	d°	1 Gary Gérôme	d°	
	2 Molins Martin	d°			
	3 Tino Jean	d°			
Villelongue des Mots	1 Cavaille Giralt Jean	d°	1 Cavaille Barthélémy	d°	
	2 Cavaille Paris Pierre	d°			
Ordes sur Tech	1 Paus Pierre	accepte	Bailli Adou	d°	
	2 Aviach Thomas	d°			
	3 Tourniol Joseph	d°			
Amélie les bains	1 Grill Joseph	d°	1 Casserre Leon	d°	
	2 Briat Jean	d°			
Labastide	1 Oudet Jules	d°	1 Noell Vincent	d°	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Corsavy	1. Bordaguer Emmanuel accepté 2. Fabre Fortune'	d°	Romen Abdou accepté		
Montalba	1. Cruzet Barthélémy	d°	Montagut Joseph d°		
Montbolo	1. Vilacèque André'	d°	Baxès Dominique d°		
Montferrer	1. Valls Augustin 2. Galaugau Jean	d°	Sessors Paul fils d°		
Palalda	1. Alduy Laurent 2. Salman Sauveur	d° d°	Oliveres Samieu d°		
Saint Marsal	1. Carbonné Sébastien	d°	Malé Abdou d°		
Caulis	1. Barcelo André'	d°	Malé Jean d°		
Prats de Mollo	1. Sucates François accepté 2. Faure Paul 3. Bô Abdou 4. Cluse Etienne 5. Moly Sauveur 6. Coderch Pallade	accepté d° d° d° d° d°	Licres Michu accepté Coste Barthélémy d°		
Coustouges	1. Bardague Gabriel	d°	Baux Jacques d°		
Lamauvrière	1. Coste Jean	d°	Juanole Michel d°		
St Laurent de Cerdans	1. Alyzine Jean 2. Grill Jules 3. Sans Joseph	d° d° d°	Diumenge Antoine d°		
Serrallongue	1. Claret Jacques 2. Fort Etienne	d° d°	Clòbères Joseph d°		
Le Tech	1. Crescas Michel	d°	Ribes Barthélémy d°		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Le bec (suite)	i Celtrull Pierre	accepté			
Prades	1 Bes Nicolas 2 de Gelcen Henri 3 Rauly Sébastien 4 Sobra Joseph 5 Vilar Paul 6 Chamber Pierre 7 Roman Charles 8 Brauner Jean 9 Patuel Pierre	accepté d° d° d° d° d° d° d° d°	Bigorre François Serre Joseph	accepté d°	
Campône	1 Combaut Jean	d°	Vaqueur Jacques	accepté	
Castel	1 Nou Jacques fils	d°	Jamby Nicolas	d°	
Catllar	1 Aceyal Marcel 2 Riquet Laurent	d° d°	Selseuy Michel	d°	
Clara	1 Payré Joseph	d°	Baillie Jacques	d°	
Codalet	1 Odgo Baptiste	d°	Galiay Joseph	d°	
Conal	1 Respaut Michel	d°	Go Augustin	d°	
Cornuilla	1 Toudau Saturnin 2 Broc Pierre Badie	d° d°	Tous Martin	d°	
Eus	1 Palmou Bouaventure 2 Marty Edmond	d° d°	Mary Charles	d°	
Filhols	1 Alari Antoine	d°	Salvat Jean	d°	
Tuilla	1 Guimenoir Antoine	d°	Fabre Nicolas	d°	
Sos Manos	1 Canoly François	d°	Yavarre Antoine Mas Augustin	d°	Election du suppléant décrise au Conseil de préfecture. Le sieur Mas Augustin a été proclamé élu à la place du sieur Navarre Antoine.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Molitg	1 de Massia Edouard	accepté	Seixouze Iguace	accepté	
Mosset	1 Paulin Beaufauvin	d°	Corcius Joseph	d°	
	2 Rousse Jean	d°			
Nohèdes	1 Pousaille Jean	d°	1 Pousaille Michel	d°	protestation contre l'élection du délégué et du suppléant
Ria	1 Pelet Guiliem	d°	1 Alabert Joseph	d°	protestation rejetée
	2 Sicart Pierre	d°			
Lauvinya	1 Salgas Louis	d°	1 Salgas Pierre	d°	
Urbanya	1 Choste Pierre	d°	1 Castagné Pierre	d°	
Vernet les Bains	1 Bazan Joseph	d°	1 Molas Baptiste	d°	
	2 Capelle Luréte	d°			
Villefranche	1 Mir François	d°	1 Puell Joseph	d°	
	2 Torgas Jacques	d°			
Montlouis	1 Bigorre Vincent	accepté	1 Tignes Pierre fils	accepté	
Les Angles	1 Riveill Joseph	d°	1 Salvat Baptiste	d°	
	2 Riveill Paul	d°			
Bolquère	1 Nohet Pierre Paulot	d°	1 Bonneil Pierre Canal	d°	
La Cabanasse	1 Cot Paul	d°	1 Boure Gabriel	d°	
Caudès	1 Monet Joseph	d°	1 Grand Joseph	d°	
Fontridouze	1 Clerc Audal	d°	1 Bigorre François	d°	
	2 Calvet Joseph	d°			
Tournebouse	1 Brunet Jean	d°	1 Loubielle Pierre	d°	
Torniquères	1 Christoful Paul	d°	1 Corne Sébastien	d°	
	2 Saus Paul	d°			
La Clagoune	1 Roman Antoine	d°	1 Blanque Bouamiture	d°	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Matemale	1 Rollaud Sauveur	accepté	Buscaïl Jean Roumague accepté		
Planès	1 Basso Pierre	d°	Roig L Raymond	d°	
Puyvalador	1 Bataille Pierre	d°	Bataille Eugène	d°	
Réal	1 Boutel Sidore	d°	Pesque Jean Guirou	d°	
Santo	1 Nohel Jacques	d°	Capdet Pierre Creychou	d°	protestation contre l'élection du délégué et du suppléant
S'bierra dels forcats	1 Bagarie Pierre	d°	Boure Joseph	d°	protestation rejette.
Olette	1 Margail Jean	accepté	Porra André accepté		
	2 Py Joseph	d°			
Ayguatèbia	1 Santanach Michel	d°	Foudère Sébastien	d°	
	2 Goze Bouaventure	d°			
Canaveilles	1 Carrère Michel	d°	Larriau Jean	d°	
Escaro	1 Broc Jean Caloy	d°	Broc Pierre	d°	
Jugols	1 Jaulent Joseph	d°	Tourcade Jacques	d°	
Mautel	1 Calvet Joseph	d°	Claster Pierre	d°	
Nyer	1 Grato Gaudérique	d°	Delcaso Joseph fils	d°	
Oreilla	1 Escaro Michel	d°	Sicart Jean	d°	
Py	1 Sangonna Louis	d°	Calvet Jean	d°	
Raillen	1 Bouruet Etienne	d°	Badouix Jean	d°	
Sahorre	1 Alazet Thomas	d°	Manalt Joseph	d°	
	2 Pacull François	d°			
Sausa	1 Delcaso Jean	d°	Suraud Coïnes accepté		
Serdinya	1 Estève Pierre	d°	Riu Jacques	d°	
	2 Clerc Pierre	d°			
Souanyas	1 Rullo Antoine	d°	Blanqué Pierre (adjoint)	d°	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Elalau	1 Rous Jean Pierre	accepté	Grougou Sébastien accepté		
Bunes entre Valls	1 Vigué Pierre	d° 1	Lidors Raphaël	d°	
Saillagouse	1 Rogé Antoine	accepté	Calvet Joseph	accepté	
	2 de Monteilla Frédéric	d°			
Augoustrine	1 Col Joseph	d° 1	Agusty Michel	d°	
Bourgmadame	1 Col Bouareutre	d° 1	Carbonell Bouareutre	d°	
Caldégas	1 Puig François	d° 1	Calvet Etienne	d°	
Dorres	1 Obret Pierre	d° 1	Cassu Pierre	d°	
Egal	1 Puig Bouareutre	d° 1	Fabre Joseph	d°	
Enveitg	1 de Pastor Raymond	d° 1	Simon Joseph	d°	
Err	1 Cristofol Antoine	d° 1	Autet Pierre	d°	
	2 Vergès Laurent	d°			
Estavard	1 Besombes Paul	d° 1	Grau Jacques Maranges	d°	
Eyne	1 Batllo Sauveterre	d° 1	Aris Sauveterre	d°	
Labourde Carol	1 Ramonatxo Adolphe	d° 1	Puig Samieu	d°	
	2 Prat François	d°			
Ulo	1 Simon Jean	d° 1	Giralt Frédéric	d°	
Nahura	1 Salgas Joachim	d° 1	Canal Bouareutre	d°	
Odeillo	1 Grau Dominique	d° 1	Sans Bouareutre	d°	
Osseja	1 Fortuny Pierre	d° 1	Marty Joseph	d°	
	2 Vilaldach Jacques	d°			
Palau	1 Soler Iglesias Gilles	d° 1	Terrat François	d°	
Porta	1 Riba Etienne	d° 1	Rabol Pierre	d°	
Porté	1 Riba Pierre	d° 1	Barnola Etienne		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Sainte Léocadie	Arvis Michel	accepté	Coll Jacques	accepté	
Cargassonne	Mitjana Pierre	d°	Lamso François	d°	
Uz	Sarret Jean	d°	Puig Martin	d°	
Valcebollère	Tort Joseph	d°	Poul Bouarenture	d°	
Villeneuve des Escaldes	de Maury Antoine	d°	Colomer François	d°	
Sournia	Piechon Antoine	accepté	Tour Jean	accepté	
	Sérié Casimir	d°			
Arbousols	Aubert Sidore	d°	Macary André	d°	
Campsoussy	Griou Jean Boyer Zéphyr	d°	Vignaud Jean Petit Vignaud Jean Capela	d°	Protestation contre l'élection du délégué Ce scrutin a été annulé en raison d'un décret suppléant Vignaud Jean
Feillens	Gaudou Baptiste	d°	Abadie Léon	d°	Boyer Zéphyr Capela
Peyilla	Abadie Auguste	d°	Peyilla Casimir		
Prats	Capela Leonard J ^e Pierre	d°	Pelissier Achille Jean-Baptiste	d°	
Rabouillet	Caillas Valentin	d°	Blaise Pierre	d°	
	Quillet Auguste	d°			
Carreirac	Fillol Maurice	d°	Casevoves Paul	d°	
Brivillac	Lamole Baptiste	d°	Griou Jean Faure	d°	
Brilla	Selouca Jean Raymond	d°	Soulvie Jean	d°	
Le Vivier	Sire Jean	d°	Poucharet Philimon	d°	
Viuça	Puell Jean Pierre	accepté	Mayeur François accepté		
	Ramonet Jacques Pierre	d°			
	Scherrier Guilielme	d°			
Ballestaoy	Mestres Michel	d°	Costacisque Julien	d°	
Boüle d'Amoud	Castillo Joseph	d°	Mayeuris Damien	d°	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Bouleternière	1 Bernadac Joseph 2 Freiche Joseph	accepté d°	Rebardi Manucl accepté		
Carefabe	1 Clottes Michel	d°	Naudy Pierre	d°	
Espira	1 Paillès Pierre	d°	Paillès Joseph	d°	
Estoher	1 Puig Bouaventure	d°	Padrixe Jacques	d°	
Fonestret	1 Gensane Francois	d°	Malaret Jean	d°	
Glorianes	1 Garrigue Jean	d°	Crabis Michel	d°	
Hle	1 Glandis Pierre 2 Aussel Jean 3 Galia Jean 4 Nadal Jacques 5 Mestres Joseph 6 Calvet Jean	d° d° d° d° d° d°	Canau Jean Denviolet Jean	accepté d°	
Joch	1 Planeilles Joseph	d°	Selclor Jacques	d°	
Marquixanes	1 Llocape Francois 2 Petit Jean	d° d°	Lagonne Jean	d°	
Prunet & Belpuig	1 Malé Katart J ^h	d°	Malé Joseph fils	d°	
Rigarda	1 Garrigue Joachim	d°	Ner Joseph	d°	
Rodes	1 Catala Jacques 2 Durand Damien	d° d°	Roger Bouaventure	d°	
St Michel de Clotes	1 Gleuse Francois	d°	Moner Laurent Fois	d°	
Telmanya	1 Baxès Louis	d°	Sourris Jean	d°	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A Perpignan, le 8 Décembre 1880.

Le Préfet,

A. Bonhagre

DÉPARTEMENT

des Pyrénées Orientales.

MODÈLE N° 4.

2
—
ÉLECTIONS SÉNATORIALES.ANNEXE à la circulaire
DU 10 NOVEMBRE 1887.
ANNEXE A LA CIRCULAIRE
DU 10 NOVEMBRE 1890

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
1	Abadie Auguste	D Pézilla du Conflent	Pézilla Casimir	
2	Ablard Justin	D Rivesaltes	Danoy François	
			Dauré Vincent	
3	Acézat Marul	D Catllar	Delseny Michel	
4	Adge' Baptiste	D Codalel	Galiay Joseph	
5	Agel Jean	D Chuir	Casenove Jean	
			Vicens Joseph	
6	Alart Antoine	D Fillols	Salvat Jean	
7	Alart Pierre	Conseiller d'arrondis.		
8	Alazet Frédéric	D Latour de France	Planel François	
9	Alazet Thomas	D Sahorre	Manalt Joseph	
10	Alduy Laurent	D Palalda	Olivères Samien	
11	Alzine Jean	D Fraurent de Cerdans	Siumento Antoine	
12	Anrich Thomas	D Arles sur Tech	Baills Adon	
13	Aris Michel	D Sainte Léocadie	Coll Jacques	
14	Armingaud Eugène	D Caramany	Caillens Jean Roch	
15	Arras Félix	D Cerbère	Sabatier Paul	
16	Asquer Victor	D Ponteilla	Puig Farail Ghienne	
17	Astruc Morat Pierre	D Baho	Sarmet Morat François	
18	Aubert Isidore	D Arboussols	Macary André'	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
19	Augusty Etienne	D Estagel	Forner Vincent Calas Marcellin	
20	Auriol Justin	D Maury	Fabre Marius	
21	Ausseil Jean	D Ille	Cassan Jean Denviolet Jean	
22	Bagarie Pierre	D S'viere des forcats	Bouret Joseph	
23	Baills Bonaventure	D Bages	Carrière Jacques	
24	Balas Jean	D Millas	Raynal Abat Jean	
25	Balmigère Joseph	D Fenouillet	Canet Jean	
26	Barate Julien	D Perpignan	Ponchon Théophile Auzéill Gustave Conte Théophile	
27	Barbe' Antoine	D Bompas	Cantagrill Joseph	
28	Barcelo André	D Caulis	Male' Jean	
29	Bardague' Gabriel	D Coustouges	Baux Jacques	
30	Baretge Joseph fils	Conseiller d'arrond.=		
31	Barrière Jacques	D Latour bas Elne	Vidal Pierre	
32	Barrière Michel	D St Felicu d'Amont	Marty Joseph	
33	Bartissol Edmond	Dessute'		
34	Basso Pierre	D Planès	Roigt Raymond	
35	Bataille Pierre	D Puyvalador	Bataille Eugène	
36	Batillo Sauveur	D Eyne	Ovis Sauveur	
37	Baxès François	D Plauro	Manent Martin	
38	Baxès Louis	D Velmanya	Sourris Jean	
39	Bazan Joseph	D Vernet les Bains	Molas Baptiste	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
40	Bazian Antoine	D Nofiaach	Bonafos Damien	
41	Berdaguer Emmanuel	D Corsaog	Romeu Abdor	
42	Berque Chamma Etienne	D Estagel	Forner Vincent	
			Calas Marcellin	
43	Bernadac Joseph	D Bouleternière	Rebardy Mamert	
44	Bernis Raymond	D S ^t Esteve	Cantie André	
45	Berl Bonaventure	D Perpignan	Ponchon Théophile	
			Auzeill Gustave	
			Conte Théophile	
46	Bès François	D Saint Arnac	Calvet Julien	
47	Bès Nicolas	D Prades	Bigorre François	
			Serre Joseph	
48	Bès-Sire Jean	Conseiller général		
49	Besombes Paul	D Estavar	Grau Jacques Maranges	
50	Bigorre Vincent	D Montlouis	Vignes Pierre fils	
51	Billerach Assiscle Ferrand	D Salces	Pla Joachim Joseph	
52	Billes Joseph	D Pézilla la Rivière	Raffont Gaudirique	
53	Blanc Jacques	S Caillet		
54	Blanc Joseph	Conseiller général		
55	Blanich Pierre	Conseiller Tarrond ^t		
56	Blanque Honoré	D Saint Cyprien	Fabre Joseph	
57	Blanque Joseph	D Laurent la Salanque	Roses Joseph	
			Paret Louis	
58	Bô Abdor	D Prats de Mollo	Sicre Michu	
			Coste Barthélémy	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
59	Bobo Désiré	D Baixas	Sol Badie Jean Molinier Gary François	
60	Bobo Joseph	D Sia	Couderc Jean	
61	Bocamy Honoré	D Saint André	Matillo André	
62	Boluis Jean	D Argelès sur mer	Badie Michel Vogues Marc	
63	Bonafos Féviné	D St Félix d'Avail	Boher Joseph	
64	Bonnecase Simon	D Ghuir	Casenove Jean Vicens Joseph	
65	Borreil Jacques	D Ghuir	Casenove Jean Vicens Joseph	
66	Boubay Louis fils	D Bages	Carrière Jacques	
67	Bouret Frédéric	Conseiller d'arrondt		
68	Bournet Etienne	D Raillen	Badouix Jean	
69	Boutet Isidore	D Réal	Pesqué Jean Guiron	
70	Boutet Paul	D Port-Vendres	Blanc Jacques	
71	Boy Jean	D Perpignan	Ponchon Théophile Auzéoll Gustave Conte Théophile	
72	Boyer Zephyr	D Campoussy	Tignaud Jean Capela	
73	Branger Jean	D Prades	Bigorre François Serre Joseph	
74	Brial Jean	D Amelie les Bains	Lasserre Léon	
75	Brial Brial Pierre	D Camélas	Capdeillarye Hyacinthe	
76	Broc Jean Caloy	D Escaro	Broc Pierre	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
77	Broc Pierre Badie	D Corneilla du Castell	Fons Martin	
78	Brousse Emile	Député.		
79	Brunet Jean	D Fontrabious	Loubiel Pierre	
80	Bruno Louis	D Port-Vendres	Blanc Jacques	
81	Buxo Vincent	D Céret	Cambo Justin	
			Miquel Joseph	
82	Cabot Albert	S Port Vendres	Blanc Jacques	
83	Caillens Valentin	D Rabouillet	Blaise Pierre	
84	Calcine Jean	D Le Boulou	Massina François	
85	Calmon Barthélémy	Conseiller d'arrondt		
86	Calmon Bonaventure	D Eus	Mary Charles	
87	Calvet Jean	D Ille	Cassan Jean	
			Denviolet Jean	
88	Calvet Joseph	D Mantel	Claster Pierre	
89	Calvet Joseph	D Fontvieilhouse	Bigorre François	
90	Cambres François	D Perpignan	Pouchon Théophile	
			Auziell Gustave	
			Conte Théophile	
91	Canal Antoine	D Saint Laurent la Salanque	Roses Joseph	
			Paret Louis	
92	Cantier Benjamin	D Mossel	Corcinos Joseph	
93	Cantier Napoléon	D Le Soler	Cixador Joseph	
94	Capdevayre Jean	D Corbère les Cabanes	Princhet Joseph	
95	Capeille Ameil Pierre	D Elne	Rigaud Jean	
			Yonca Jacques.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ELECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
96	Capaille Lisebe	D Vernet les bains	Molas Baptiste	
97	Capela Leonard Pierre	D Prats	Pellissier Achille ^{frère}	
98	Carbonneil Auguste	D Collongue	Cortade Eugène	
			Frances Justin	
99	Carbone Sébastien	D Saint Marsal	Male Abdon	
100	Caris Auguste	D Saint Paul	Vaise Pierre	
101	Carrière Emmanuel	Conseiller d'arrondis.		
102	Carrière Etienne	D Espira de l'Aglly	Grando Joseph	
103	Carrière François	Conseiller général		
104	Carrière Michel	D Canaveilles	Larriau Jean	
105	Casedamont Etienne	D Cabestany	Salvat Joseph	
106	Castany Jean	D Opoul	Fernand Casimir	
107	Castany Sol Bonaventure	D Baixas	Sol Badie Jean	
			Molinier Gary François	
108	Casteil François	D Salces	Pla Joachim Joseph	
109	Castillo Joseph	D Boule d'Amont	Maynereis Damien	
110	Cassoly François	D Los Masos	Mas Augustin	
111	Catala Jacques	D Rodès	Roger Bonaventure	
112	Cavaille Giralt Jean	D Villelongue dels Monts	Cavaille Barthélémy	
113	Cavaille Jean	D Elne	Rigaud Jean	
			Tonca Jacques	
114	Cavaille Joseph	D Saint Génis	Abat Etienne	
115	Cavaille Paris Pierre	D Villelongue dels Monts	Cavaille Barthélémy	
116	Cayre Etienne	D Vira	Palmade Jean	
117	Cayrol auguste	Conseiller général		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
118	Centène François	D Banyuls sur mer	Manot Bonaventure Bonafos Colomines	
119	Chambon Pierre	D Prades	Bigorre François Serre Joseph	
120	Chauvet Joseph	D Perpignan	Ponchon Théophile Auzet Gustave Comte Théophile	
121	Chauvet Pierre	Conseiller d'arrond ^t		
122	Chichet Jules	D Cautavel	Landrig Joseph	
123	Christofeul Paul	D Formiguères	Côme Sébastien	
124	Claret Jacques	D Serrallongue	Roberies Joseph	
125	Clerc Andal	D Fontpedrouse	Bigorre François	
126	Clerc Pierre	D Serdinya	Riu Jacques	
127	Clottes Michel	D Casteljau	Naudy Pierre	
128	Coderch Pallade	D Prats de Mollo	Sicre Michu Coste Barthélémy	
129	Colomer Jean	D Estagel	Forner Vincent Calas Marcelin	
130	Combaut Jean	D Campôme	Vaqueur Jacques	
131	Conte François père	D Pollestres	Giral Gaudérique	
132	Connes François	D Rivesaltes	Sanoy François Sauré Vincent	
133	Connes Sol Pierre	D Baixas	Sol Badie Jean Molinier Gary François	
134	Cortade François	Conseiller d'arrond ^t		

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune (de.....))	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
135	Costacèque Prosper	D Le Boulou	Massina François	
136	Coste André	D Cerdères	Sire Pierre	
137	Coste Bailli Adon	D Elne	Rigaud Jean	
			Jonca Jacques	
138	Coste Jean	D Ramandière	Juanole Michel	
139	Coste Jean	D Collioure	Cortade Eugène	
			Frances Justin	
140	Coste Pierre	D Elne	Rigaud Jean	
			Jonca Jacques	
141	Col Bonaventure	D Bourgmadame	Carbonell Bonaventure	
142	Cot Joseph	D Angoustine	Agusti Michel	
143	Cot Paul	D La Cabanasse	Boure Gabriel	
144	Coubis Nöbel Pierre	D Canohès	Siné Joseph	
145	Coubis Michel	D Canohès	Siné Joseph	
146	Crabie Jean	D Cassagnes	Sire Joseph	
147	Cristau Louis	D Laurent-la-Salongue	Roses Joseph	
			Paret Louis	
148	Cristofol Antoine	D Err	Autel Pierre	
149	Croueils Gaspard	D Calce	Sol Rolland Joseph	
150	Cruzet Barthélémy	D Montalba (Arles)	Montagut Joseph	
151	Cutzach François	D Palau del Vidre	Bollix Jules	
152	Dabal Nicolas	D Caramany	Caillens Jean Roch	
153	Dalbiez Thomas	D Brouilla	Soubielle François	
154	Dalman Sauveur	D Palalda	Olivères Damien	
155	Dauliac J ^{er} Francois	D Ansignan	Uteza Adolphe fortuné	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
156	Oavid Augustin	D Saint Cyprien	Fabre Joseph	
157	Delcasse Jean	D Lanza	Durand Comes	
158	Delcros Elie	D Perpignan	Ponchon Théophile	
			Auziell Gustave	
			Conte Théophile	
159	Delonca Jean Raymond	D Crilla	Soulère Jean	
160	Delprat Joseph	D Villeneuve la Rivière	Noguès Jacques	
161	Deltrull Pierre	D Le Cech	Ribes Barthélémy	
162	Destaville Antoine	D Laurent la Salanguie	Roses Joseph	
			Parel Louis	
163	Doutres Coste Martin	D Caixas	Courron Modat Jean	
164	Drouille Joseph	D Vives	Ribéral Michel	
165	Duffau Baptiste	D Pollarstres	Giral Gaudérique	
166	Duffau François	D Cerrats	Arpajou Jean fils	
167	Durand Damien	D Rodès	Roger Bonaventure	
168	Durand Gaspard	D Alénya	Cayrol François	
169	Durand Henri	D Riveraltes	Danoy François	
			Daure Vincent	
170	Durand Jean	D St Nazaire	Durand Joseph	
171	Echernier Emilian	D Vinça	Mayens François	
172	Escanyé Frédéric	Conseiller général		
173	Escape François	D Marquixanes	Lagonne Jean	
174	Escaro Michel	D Oreilla	Sicart Jean	
175	Escarra Gabriel	D Riveraltes	Danoy François	
			Daure Vincent	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
176	Espinet Michel	D Vingrau	Chavanette Louis	
177	Espinet Pierre	D Opoul	Ferrand Casimir	
178	Esteinouse Pascal	D Périollos	Sarda Emmanuel	
179	Esteve Pierre	D Serdinya	Ric Jacques	
180	Fabre André	D Alinya	Cayrol François	
181	Fabre Ferriol	D Peyrestortes	Deit Martin	
182	Fabre Fortune	D Corsavy	Romen Abdon	
183	Fabre Joseph	D Corneilla la Rivière	Fonteraille Joseph	
184	Fabresse Blaise	D Pézilla la Rivière	Laffont Gaudérique	
185	Farines Joseph	Conseiller général		
186	Farines Joseph	D Baixas	Sol Badie Jean	
			Molinex Gary François	
187	Farines Louis	Conseiller d'arrond ^t		
188	Faure Paul	D Prats de Mollo	Sicre Michu	
			Coste Barthélémy	
189	Ferrer Sidore	Conseiller d'arrond ^t		
190	Fillol Maurice	D Carrerach	Casenoves Paul	
191	Fino Jean	D Loride	Gary Joâme	
192	Flamand Joseph	D Caudès de St Paul	Olive Jacques	
193	Flamand Sylvestre	D Prugnanes	Caillens Pierre	
194	Fondan Satorin	D Corneilla du Conflent	Fons Martin	
195	Forgas Fortune	D Banyuls sur mer	Massot Bonaventure	
			Bonafoz Colomines	
196	Forgas Jacques	D Villefranche	Puell Joseph	
197	Forgas Pierre	D Port Vendres	Blanc Jacques	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
198	Tort Etienne	D Serralongue	Alberes Joseph	
199	Tort Joseph	D Valcebollère	Pont Bonaventure	
200	Fortuny Pierre	D Ossija	Marty Joseph	
201	Foulquier Hyacinthe	D Castelnau	Pastor Etienne	
202	Fournade Jean	D Montescot	Donnès Emmanuel	
203	Fournier Joseph	D Crouillas	Sales Simon	
204	Fourniol Joseph	D Arles s/ Tech	Baills Adon	
205	Fourté Emmanuel	D Banguls s/ mer	Massot Bonaventure Bonafos Colomines	
206	Freiche Joseph	D Bouleternière	Rebardy Mamert	
207	Gaciol Jean	D Corneilla la Rivière	Fonteraille Joseph	
208	Galangau Jean	D Montferrer	Cessors Paul fils	
209	Galia Jean	D Ille	Cassan Jean Denviolet Jean	
210	Gandou Baptiste	D Feilluns	Abadie Léon	
211	Garau Elie	D Cases de pène	Morer Pierre	
212	Garcerie Adon	Conseiller d'arrond.		
213	Garrigue Barthélémy	D Millas	Raynal Mat Jean	
214	Garrigue Jean	D Glorianes	Crabis Michel	
215	Garrigue Joachim	D Rigarda	Ner Joseph	
216	Gary Etienne	D St Estève	Cantie André	
217	Gay André	Conseiller d'arrond.		
218	Gelcen (de) Henri	D Prades	Bigorre François Serre Joseph	
219	Gensane François	D Finestrel	Malaret Jean	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
220	Germa Hippolyte	D Port Vendres	Blanc Jacques	
221	Glaudis Pierre	D Ille	Casan Jean Deniolet Jean	
222	Goze Bonaventure	D Ayquatabia	Fondère Sébastien	
223	Grau Dominique	D Odeillo	Sans Bonaventure	
224	Grau Jean Lama	D Saint Génis	Abat Etienne	
225	Grill Joseph	D Amélie les bains	Lasserre Léon	
226	Grill Jules	D Laurent de Cerdans	Guimeno Antoine	
227	Guichou Combacal Julien	D Corveilles	Nauté Rock	
228	Guillemat Joseph	D Banguls dels Aspres	Soler François	
229	Guimenor Antoine	D Fuilla	Fabre Nicolas	
230	Henric Vincent	D Laurent la Salanque	Poses Joseph Paret Louis	
231	Hortabrich François	Conseiller général		
232	Hullo Antoine	D Souanyas	Blanqué Pierre adjoint	
233	Hursul Pierre	D Maureillas	Pariès Joseph	
234	Jacquemot Victor	D Argelès sur Mer	Badié Michel Noguès Marc	
235	Jampy Jean	Conseiller d'arrond.		
236	Jaubert François	D Ponteilla	Puig Farail Etienne	
237	Jaulent Joseph	D Jusols	Fourcade Jacques	
238	Jonquerès François	D Cornella del Vercol	Mas Etienne	
239	Jonquerès Joseph	D Chezga	Soler Antoine	
240	Joué Léon	D Sainte Colombe	Mossé Philippe	
241	Joué Raphaël	D Villelongue la Salanque	Sabineu Joseph	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
242	Joué Reynès Joseph	D Bahor	Sarmet Morat François	
243	Jourdet Achille	D Lansac	Galou Pierre	
244	Justafrié Soler Pierre	D Las Illas	Coste Pierre	
245	Lacombe Alexandre	D Perpignan	Ponchon Théophile	
			Auzéill Gustave	
			Conte Théophile	
246	Sacreu Pierre fils	D St Jean Lasseille	Rolland Jacques	
247	Sacroix (de) Joseph	D Palau del Vidre	Boluix Jules	
248	Saffon Jean	Conseiller général		
249	Safon Jean fils	D Canet	Moulis Joseph	
250	Samer (de) Jules	D Pia	Couderc Jean	
251	Samole Baptiste	D Crevillach	Grieu Jean Faure	
252	Samole Jean Baptiste	Conseiller d'arrond.		
253	Langrine Clément	Conseiller général		
254	Sassale Dominique	D Pia	Couderc Jean	
255	Shoste Pierre	D Urbanya	Castagné Pierre	
256	Sledos Georges	Conseiller d'arrond.		
257	Slense Etienne	D Prats de Mollo	Sicre Michu	
			Coste Barthélémy	
258	Slense François	D St Michel de Clottes	Moner Laurent François	
259	Slobet Joseph	D Céret	Xambo Justin	
			Miguel Joseph	
260	Slobet Pierre	D Crouillas	Sales Simon	
261	Slobet Pierre	D St Félix d'Avail	Boher Joseph	
262	Slobes Montagne Fons	D Estagel	Tornier Vincent	
			Calas Marcelin	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délegué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
263	Magnéris François	D Saint André'	Matillo André'	
264	Male' Jacques	D Céret	Pambo Justin	
			Miquel Joseph	
265	Male' Sauveur	D Ortaffa	Baylard Jérôme Cantart	
266	Male' Catart Joseph	D Prunet et Belpuig	Male' Joseph fils	
267	Malis Connes Joseph	D Baixas	Sol Radie Jean	
			Molinier Gary François	
268	Malis Joseph	D Cases de piène	Morer Pierre	
269	Malpas Augustin	D Fraurent la Salangu	Roses Joseph	
			Paret Louis	
270	March Isidore	D Banyuls s/mer	Massot Bonaventure	
			Bonafos Colomines	
271	Margail Jean	D Olette	Porra André	
272	Marie Antoine	D Banyuls des Aspres	Soler François	
273	Marill Jean	D Maureillas	Parès Joseph	
274	Marius Pierre	D Corbère les Cabanes	Grinchet Joseph	
275	Marte Emmanuel	D Ste Marie	Rolland Fons Bonnes	
276	Marty Edmond	D Eus	Mary Charles	
277	Marty Cutzach Jean	D Peyrestortes	Seit Martin	
278	Mas Honore'	D S' Hippolyte	Gary Pierre	
279	Massia (de) Edward	D Molitg	Deixone Ignace	
280	Massina Abdou	D Oms	Ferrer Michel	
281	Maury (de) Antoine	D Tilleloue des Escaldes	Colomer François	
282	Merlat Pierre	Conseiller d'arrond.		
283	Mérou Joseph	D Caudiers de l' Aude	Olive Jacques	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appellés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
284	Mestres Joseph	D Ille	Cassan Jean Denivolet Jean	
285	Mestres Michel	D Ballestaoy	Costasèque Julian	
286	Miguel Henri	D Estagel	Forner Vincent Calas Marcelin	
287	Mir François	D Villefranche	Puell Joseph	
288	Mirapeix Jean	Conseiller d'arrond ^t		
289	Mitjavila Pierre	D Cargassonne	Samsa Francois	
290	Mitjavile Dominique	D Corbère	Sabatier Paul	
291	Molinie Paul	D Ehuir	Casenove Jean Vicens Joseph	
292	Molins Martin	D Soride	Gary Jérôme	
293	Moly Sauvour	D Prats de Mollo	Sicre Michu Coste Barthélémy	
294	Monet Joseph	D Caudès (Montlouis)	Grand Joseph	
295	Monteilla (de) Sidore	D Saillagouse	Calvet Joseph	
296	Montoliu Mathieu	D Ehuir	Casenove Jean Vicens Joseph	
297	Morat Philippe	Conseiller d'arrond ^t		
298	Moreto Pierre	D Argelès sur mer	Badio Michel Noguès Marc	
299	Mulet Jean	D Correilles	Nautz Roch	
300	Nadal Jacques	D Ille	Cassan Jean Denivolet Jean	
301	Nègre Jean	Conseiller d'arrond ^t		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de,...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
302	Nègre Jean	D St Jean Pla de Corts	Gonard François	
303	Nicolau François	Conseiller d'arrondissem.		
304	Nicollet Alphonse	D Céret	Xambo Justin Miquel Joseph	
305	Nohet Jacques	D Sauto	Capdet Pierre Coraychout	
306	Nohet Pierre Paulot	D Bolquère	Bonnecil Pierre Canal	
307	Nomdedeu Joseph	D Collioure	Corta de Eugène Francis Justin	
308	Nomdedeu Joseph fils	D Port Vendres	Blanc Jacques	
309	Nou Jacques fils	D Casteil	Jampy Nicolas	
310	Obrer Pierre	D Sorres	Cassu Pierre	
311	Olive Jean	D Belesta	Périer Pierre	
312	Olivé Joseph	D Villemolaque	Ricard Joseph	
313	Olive Vidal	D Corneilles	Naute Roch	
314	Oudet Jules	D Cabastide	Noell Vincent	
315	Pacha Antoine	D Montalba (Latour)	Fage Jean	
316	Pacull François	D Sahorre	Manalt Joseph	
317	Padaille Bocamy Jean	D Argelès sur mer	Badie Michel Noguès Marc	
318	Pagès Pierre	D Banyuls sur mer	Massot Bonaventure Bouafos Colomines	
319	Pailhès Pierre	D Espira du Conflent	Pailhès Joseph	
320	Palat Séverin	D St Hippolyte	Gary Pierre	
321	Palau François	D Céret	Xambo Justin Miquel Joseph	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placez dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
322	Pallure Maurice	D Villalongue la Salanque	Sabinet Joseph	
323	Pams Pierre	D Arles et Cects	Baills Adon	
324	Parahy Michel	Conseiller d'arrondis.		
325	Parazols Frédéric	Conseiller d'arrondis.		
326	Paré Jean	D Riunogues	Cocabens Joseph	
327	Parès Emile	Conseiller général		
328	Parès Hippolyte	D Cautavel	Landaig Joseph	
329	Parès Joseph	D Claira	Ouron François	
330	Paris Louis	D Planejus	Sales Justin (oncle)	
331	Paris François	D Maury	Tabre Marius	
332	Parpière Antoine	D Kraulent la Salanque	Roses Joseph	
			Paret Louis	
333	Pastoret Joseph	D Reynès	Gesaulé François	
334	Pastors (de) Raymond	D Enveitg	Simon Joseph	
335	Patuel Pierre	D Prades	Bigorre François	
			Serre Joseph	
336	Payré Jean	D Le Soler	Exidor Joseph	
337	Payré Joseph	D Clara	Bailbé Jacques	
338	Peix Joseph	Conseiller d'arrondis.		
339	Péjouan Raphaël	D Eoulouges	Roig Joseph	
340	Pellet Emilien	D Ria	Alabert Joseph	
341	Pellissier Pierre Montfort	D Fosse	Caire Emile	
342	Péramy Porra Joseph	D Villeneuve la Rivière	Noguès Jacques	
343	Petit Jean	D Marquixanes	Vagonne Jean	
344	Piéchon Antoine	D Lourvina	Four Jean	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
345	Pla Louis	D Corbière	Pull Curel Joseph	
346	Planeilles Joseph	D Joch	Delclos Jacques	
347	Planes Joseph	D S'Jean pla de Corts	Gonard François	
348	Ponramon Joseph	D Chuir	Casenove Jean	
			Vicens Joseph	
349	Pons Pierre	D Passa	Parahy Jean	
350	Ponsaillé Jean	D Nohèdes	Ponsaillé Michel	
351	Pous Daniel	Conseiller d'arrondis.		
352	Pous Victor	D Maury	Fabre Marius	
353	Pradal Joseph	D Perpignan	Ponchon Théophile	
			Auziell Gustave	
			Conte Théophile	
354	Prat François	D Ratour de Carol	Puig Samien	
355	Prats Gaudérique	D Nyer	Delcaso Joseph fils	
356	Pratz Louis	D L'Ecluse	Cardonne Dominique	
357	Pratz Marc	D Lesquerde	Armingaud Marc	
358	Puell Jean père	D Vinça	Mayens François	
359	Puig Bonaventure	D Estoher	Padrixe Jacques	
360	Puig Bonaventure	D Egat	Fabre Joseph	
361	Puig François	D Caldigas	Calvet Etienne	
362	Pujade Paul	Conseiller général		
363	Pujarnacle Joseph	D Céret	Xambo Justin	
			Miquel Joseph	
364	Pujet Eloi	D Perpignan	Ponchon Théophile	
			Auziell Gustave	
			Conte Théophile	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
365	Pujol Joseph	D Fourques	Ribes Etienne	
366	Pujol Martin	D Saint-Paul	Vaise Pierre	
367	Pull Joseph	D Elne	Rigaud Jean	
			Tonca Jacques	
368	Puy Martin	D Baixas	Sol Radie Jean	
			Molinier Gary François	
369	Ry Joseph	D Olette	Porra André	
370	Ramonatxo Adolphe	D Latour de Carol	Puig Samien	
371	Ramone Vincent	D Collioure	Cortade Eugène	
			Francis Justin	
372	Ramonet François	Conseiller général		
373	Ramonet Jacques père	D Vinça	Mayens François	
374	Razongles Anselme	D St Laurent la Salanque	Roses Joseph	
			Paret Louis	
375	Razungles Laurent	D Vinçau	Chavanette Louis	
376	Rauly Sébastien	D Prades	Bigorre François	
			Serre Joseph	
377	Respaud Michel	D Conat	Gó Augustin	
378	Reste Jean	D Sorède	Gary Jérôme	
379	Ribo Etienne	D Porta	Rabol Pierre	
380	Ribo Pierre	D Porte'	Barnola Etienne	
381	Ricard François	D Villemolaque	Ricard Joseph	
382	Ricart Samien	D Céret	Lambo Justin	
			Miquel Joseph	
383	Rière Honore'	D Montesquieu	Blay Joseph	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
384	Rière Romain	D Collioure	Cortade Eugène Frances Justin	
385	Rigaill Jean	D Céret	Xambo Justin Miquel Joseph	
386	Rique Laurent	D Cattlar	Selseny Michel	
387	Riveill Joseph	D Les Angles	Salvat Baptiste	
388	Riveill Paul	D Les Angles	Salvat Baptiste	
389	Rivière Louis	D Le Boulou	Massina François	
390	Robert Pierre	D Perpignan	Ponchon Théophile Auzéill Gustave Conte Théophile	
391	Roca (de) Jean	Conseiller d'arrond ^t		
392	Rogé Antoine	D Saillagouse	Calvet Joseph	
393	Roig Joseph	D Millas	Raynal Abat Jean	
394	Roigt Joseph	D Calmeilles	Peyre Laurent	
395	Rolland Edouard	Député		
396	Rolland François	D Espira de l'Agly	Grando Joseph	
397	Rolland Sauvour	D Matemale	Bucail Jean Roumague	
398	Romeu Antoine	D La Slagnonne	Blanque Bonaventure	
399	Romeu Charles	D Prades	Bigorre François Serre Joseph	
400	Rossignol Dominique	D Montauriol	Rostany Jacques	
401	Rousset Jean	D Rivesaltes	Sanoy François Saure Vincent	
402	Rous Jean Pierre	D Calan	Grougnou Sébastien	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de,...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chaqu'un des délégués de la commune.)	
403	Rouze Jean	D Mossel	Corcinos Joseph	
404	Ruffiandis Jacques	Conseiller d'arrond t		
405	Sagui Baptiste	D Cabestany	Salvat Joseph	
406	Sala Casimir	Conseiller d'arrond t		
407	Salgas Joachim	D Nahusia	Canal Bonaventure	
408	Salgas Louis	D Caurinya	Salgas Pierre	
409	Salles Michel	D Saint Paul	Vaïsse Pierre	
410	Salvat Auguste	D Saint Martin	Blanquier Clément	
411	Salvat Firmin	D Perpignan	Ponchon Philophile	
			Auzailly Gustave	
			Conte Philophile	
412	Salvat Jean	D Rivelatres	Sanoy François	
			Sauvé Vincent	
413	Saly Aimé	D Latour de France	Planel François	
414	Saly Joseph	D Néfiach	Bonafos Samien	
415	Sanac Philophile	D Villeneuve la Raho	Bordes Joseph	
416	Sangorma Louis	D Py	Calvet Jean	
417	Sans Joseph	D Laurent de Cerdans	Diumentjo Antoine	
418	Sans Paul	D Formiguères	Côme Sébastien	
419	Santanach Michel	D Ayguatébia	Fondere Sébastien	
420	Sanyas Jacques	D Laurent la Salangu	Roses Joseph	
			Paret Louis	
421	Sanyas Lacant Joseph	D Claira	Turon François	
422	Sarret Jean	D Ur	Tuig Martin	
423	Sauvy Célestin	D Salces	Pla Joachim Joseph	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
424	Sauvy Alfred	Conseiller général		
425	Séguila Pierre	D Rasiaguères	Sales Jean Pierre	
426	Sérié Casimir	D Sournia	Tour Jean	
427	Serre Alexandre	D Collisure	Cortade Eugène Frances Justin	
428	Sicart Pierre	D Ria	Alabert Joseph	
429	Simon Jean	D Llo	Giralt Isidore	
430	Siné François	D Argelès sur mer	Badie Michel Noguès Marc	
431	Sirach Louis	D Perpignan	Ponchon Théophile Auziell Gustave Conte Théophile	
432	Sire Jean	D Le Vivier	Pouchéret Philémon	
433	Sirieys (de) Ernest	D Céret	Xambo Justin Miquel Joseph	
434	Sisqué Jean	D Rivesaltes	Danoy François Dauvé Vincent	
435	Sobra Joseph	D Prades	Bigorre François Serre Joseph	
436	Sol Charles	D Perpignan	Ponchon Théophile Auziell Gustave Conte Théophile	
437	Solanes Pierre	D Banyuls sur mer	Massol Bonaventure Bonafos Colomines	
438	Soler Iglesis Gilles	D Palau	Terrat François	

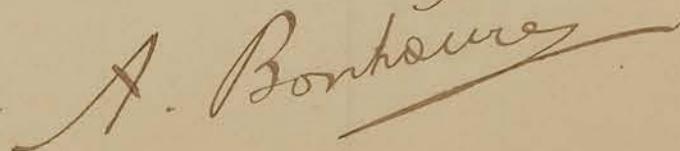
NOMS ET PRÉNOMS d'ordre.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
439 Sourris Mathias	D Corbère	Pull Curel Joseph	
440 Souton Baptiste	D Elne	Rigaud Jean	
		Tonca Jacques	
441 Sucases François	D Prats de Mollo	Sicre Michel	
		Coste Barthélémy	
442 Sunyach Joseph	D Fourques	Ribes Etienne	
443 Sursus Joseph	D Le Soler	Eixador Joseph	
444 Sursus Marc	D Angelis synon.	Badie Michel	
		Nogues Marc	
445 Caillan Jacques	D Montner	Garrigue François	
446 Calayrac Joseph	D Pézilla la Rivière	Vaffont Gaudérique	
447 Caulère Pierre	D Le Perthus	Cabanes Joseph	
448 Caulier Michel	D Estagel	Forner Vincent	
		Calas Marcellin	
449 Cauvignac Jean	D Varoque	Vilar Pierre	
450 Eicheyre Eugène	D Ste Marie	Rolland Tou Bonnes	
451 Eline Joseph	D Claira	Suron François	
452 Cournet Martin	D Ulloria	Batlle Joseph	
453 Crescas Michel	D Le Cech	Ribes Barthélémy	
454 Criquera Joseph	Conseiller général		
455 Cruillet Auguste	D Rabouillet	Blaise Pierre	
456 Vaills Augustin	D Montjovier	Sessors Paul fils	
457 Valette Thomas	D Coulouges	Roig Joseph	
458 Viquer Justin	D Rivesaltes	Sanoy François	
		Sauve Vincent	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPÔTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de,...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
459	Vergès Joseph	D Bonifas	Cantagrill Joseph	
460	Vergès Laurent	D Gu	Autet Pierre	
461	Vigne Pierre	D Chues	Sidos Raphaël	
462	Vilacèque André	D Montbolo	Baxis Dominique	
463	Vilacèque Jean	D Reynès	Sesaire François	
464	Vilaldach Jacques	D Osseja	Marty Joseph	
465	Vilar Edouard	Député		
466	Vilar Jacques	Conseiller général		
467	Vilar Paul	D Prades	Bigorre François	
			Sorre Joseph	
468	Vilar Théophile	D Varoque	Vilar Pierre	
469	Villacèque Joseph	D Perpignan	Ponchon Théophile	
			Auzéill Gustave	
			Conte Théophile	
470	Villacèque Michel	D Rivesaltes	Sanoy François	
			Sauré Vincent	
471	Vinsac Michel	D Perpignan	Ponchon Théophile	
			Auzéill Gustave	
			Conte Théophile	
472	Vinyes Joseph	D L'albère	Carres Louis	
473	Vizern Paul Germain	D Cresserre	Escudie Etienne	
474	Xamma Jacques	D Canet	Moulis Joseph	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placez dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A Perpignan , le 24 décembre 1880.



1^{er} Cour de Scrutin (1^{re} Section)

n° 6

DÉPOUILLEMENT DES VOTES DE LA COMMUNE DE 1^{re} Section.

Candidats : M. Arago	M. Deit	M. Escouze	M. Escarguel	M. Vilar	M. Pachot	M. Boulangue	M. Rataud	M.	M.
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Candidats : M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Certifié :

Les Scrutateurs,

Le Président,

Le Secrétaire,

1^{er} Carru de Santuy (1^{er} Section)

nº 6 bis

DÉPOUILLEMENT DES VOTES DE LA COMMUNE 1^{re} Section

Arrondissement d'

Candidats : M. Arago	M. Sert	M. Escanye	M. Escayuel	M. Vilan	M. Rochefor	M. Soulanger	M. Allard	M.	M.
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60 <i>Quarante</i>	60 <i>Quarante</i>	60 <i>Quarante</i>	60 <i>Quarante</i>	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120 <i>Cent vingt</i>	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300
<i>Candidats : Muls A</i>	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Certifié :

Les Scrutateurs,

Le Président,

Le Secrétaire,

The block contains three handwritten signatures: "Pierre Alomar", "Lafargue", and "Rauzet".

n° 1

2^{me} tour de scrutin.DÉPOUILLEMENT DES VOTES DE LA COMMUNE D 1^{re} Section.

Candidats : M. ^r Feix	M. Languier	M. Isaguet	M. Vilar	M. Arago	M.	M.	M.	M.	M.	M.
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Candidats : M. ^r Feix	M.									
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Certifié :

Les Scrutateurs,

Le Président,

Le Secrétaire,

n° 765

Département des Pyrénées-Orientales.

DÉPOUILLEMENT DES VOTES DE LA ~~COMMUNE~~ 1^e Section.

2^e tour de Scrutin.

Section

Arrondissement d

Candidats :	M. Evans	M. Det	M. Escarguel	M. Gilard	M. Araya	M. Nul	M.	M.	M.	M.	M.
20	11 deux	1111 1111	1111 1111	20 1111 1111 quatre	1111 1111	20	1	20	20	20	20
40		40 1111 1111 trois	40		40 1111 1111	40	40	40	40	40	40
60	60		60		60 1111 1111	60	60	60	60	60	60
80	80		80		80 1111 1111	80	80	80	80	80	80
100	100		100		100 1111 1111 quatre	100	100	100	100	100	100
120	120		120		120	120	120	120	120	120	120
140	140		140		140	140	140	140	140	140	140
160	160		160		160	160	160	160	160	160	160
180	180		180		180	180	180	180	180	180	180
200	200		200		200	200	200	200	200	200	200
220	220		220		220	220	220	220	220	220	220
240	240		240		240	240	240	240	240	240	240
260	260		260		260	260	260	260	260	260	260
280	280		280		280	280	280	280	280	280	280
300	300		300		300	300	300	300	300	300	300

Certifié :

Les Scrutateurs,

Le Président,

Le Secrétaire,

1st form. 2nd section

No 8

Premier tour de Scrutin
DÉPOUILLEMENT DES VOTES DE LA COMMUNE 2^{me} Section.

Candidats : M.	M. Arago	M. Veil	M. Escamier	M. Escarguel	M. Vilar	M. Nuls	M. Divers	M. Blanches	M. Blanches General	M. alou
20	11111 11111	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	11111 11111	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	11111 11111	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	11111 11111	80	guarante 80 depuis 80	80	80	80	80	80	80	80
100	11111 11111	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	11111 11111	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	comt ony	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	11111 11111	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	11111 11111	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	11111 11111	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	11111 11111	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	11111 11111	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	11111 11111	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	11111 11111	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	11111 11111	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Candidats : M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Certifié :

Les Scrutateurs,

Le Président,

Le Secrétaire,

*Ducour**A. Wall*
Adolphe
*Pellenguay**H. Dauzat*

n° 8 br

1st form - 2nd section

Premier tour de Scrutin.
DÉPOUILLEMENT DES VOTES DE LA COMMUNE 2^e Section.

Candidats : M. Arago	M. Geit	M. Escanie	M. Escarguel	M. Vilar	M. Muls	M. Divers	M. Blaves	M. Blome	M. Alart
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Candidats : M. Arago	M. Geit	M. Escanie	M. Escarguel	M. Vilar	M. Muls	M. Divers	M. Blaves	M. Blome	M. Alart
111 <i>Arago a cent ouze voix</i>	47 <i>Geit quarante sept voix</i>	36 <i>Escanie trente six voix</i>	35 <i>Escarguel trente cinq voix</i>	68 <i>Vilar soixante huit voix</i>	0	0	0	1	1
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Certifié :

Les Scrutateurs,

Le Président,

Le Secrétaire,

*Dauvin**A. Solé**Le Comte
Vallier de Joux*

re tour - re lecting

N° 9

1000

2^{me} tour de Scrutin.DÉPOUILLEMENT DES VOTES DE LA COMMUNE D 2^{me} Section.

Arrondissement d

Candidats : M. <i>Veit</i>	M. <i>Escouge</i>	M. <i>Escorgueil</i>	M. <i>Vilar</i>	M. <i>Pels</i>	M. <i>Blanes</i>	M. <i>Oriols</i>	M. <i>Molins</i>	M. <i>Orriols</i>	M.
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Candidats : M. <i>Veit</i>	M. <i>Escouge</i>	M. <i>Escorgueil</i>	M. <i>Vilar</i>	M. <i>Pels</i>	M. <i>Blanes</i>	M. <i>Oriols</i>	M. <i>Molins</i>	M. <i>Orriols</i>	M.
Quarante-sept voix	Neuf voix	Quinze voix	Quinze voix	Zero	Zero	Zero	One	One	One
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Certifié :

Les Scrutateurs,

Le Président,

Le Secrétaire,

The image shows three handwritten signatures in ink. The first signature, 'Les Scrutateurs', is at the top left. The second signature, 'Le Président', is in the center. The third signature, 'Le Secrétaire', is at the bottom right. All signatures are written in a cursive style.

~~n° 9⁶⁵~~

V. low - relecting

DÉPOUILLEMENT DES VOTES DE LA COMMUNE ~~D~~ 2^{me} Section.

Arrondissement d

Candidats : M. Deit	M. Escanyé	M. Escarguel	M. Vilar	M. Nuls	M. Blancs	M. Divers	M. Blancs	M. Arago	M.
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Candidats : M. Deit cinquante sept	M. Escanyé neuf	M. Escarguel quinze	M. Vilar soixante six sept	M.	M.	M.	M. Blancs un	M. Arago un	M.
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Certifié :

Les Scrutateurs,

Le Président

Le Secrétaire,

The block contains three large, cursive handwritten signatures. The first signature on the left is "A. Joffre". The middle signature is "Villerac au Four". The third signature on the right is "M. Ollier". Below these signatures, there are smaller, less distinct handwritten names.

1^{er} Cour de Scrutin (3^e Section)

N° 10

1^e Cour de Scrutin.
DÉPOUILLEMENT DES VOTES DE LA COMMUNE 3^e Section.

Candidats : M. Arago	M. Deit	M. Escanyé	M. Escarguel	M. Tilar	M. Nuls	M. Divers	M.	M.	M.
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60 trente un	60 trente un	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300
<hr/>									
Candidats : M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Certifié :

Les Scrutateurs,

Le Président,

Le Secrétaire,

1^{er} Cam de Serranía (3^{er} Section)

10 bis

DÉPOUILLEMENT DES VOTES DE LA COMMUNE ~~D~~ 3^e Section.

Candidats : M. Arago	M. Deit	M. Escampe	M. Escarguel	M. Filar	M. Nuls	M. Divers	M.	M.	M.	M.
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Candidats : M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Certifié :

Les Scrutateurs,

Le Président,

Le Secrétaire,

2^o tour - 3^o lecturing

10/11

DÉPOUILLEMENT DES VOTES DE LA COMMUNE ~~D~~ 3^e Section.

Candidats : M. Deix	M. Filar	M. Escarguel	M. Escamé	M. Nub	M. Devès	M. Trago	M.	M.	M.	M.
20	20	20	20	20	1	1	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
quarante-huit	quarante-huit	quarante-huit	quarante-huit	quarante-huit	quarante-huit	quarante-huit	quarante-huit	quarante-huit	quarante-huit	quarante-huit
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	quatre-vingt-sept									
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Candidats : M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Certifié :

Les Scrutateurs,

Le Président,

Le Secrétaire,

N° 116

2^e Cour de Scrutin.DÉPOUILLEMENT DES VOTES DE LA COMMUNE 3^e Section.

Candidats : M. Deix	M. Talar	M. Escarguel	M. Escamé	M. Nuls	M. Divers	M. Arago	M.	M.	M.	M.
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
Quarante huit										
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Quatre-vingt										
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Candidats : M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Certifié :

Les Scrutateurs,

Le Président,

Le Secrétaire,

DÉPARTEMENT
du Languedoc-Roussillon

ANNEXE A LA circulaire
DU 10 NOVEMBRE 1887
N° 14 novembre 1890

103

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 1^{er} BUREAU DE VOTE.

(N° 1 à 111 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 24 juillet 1890 et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NOMBRES d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1	Abadie Auguste D. Pégilla du Conflent					
2	Ablard Justin D. Rivesaltes.					
3	Acéjat Marul D. Catllar					
4	Adgé Baptiste D. Codalet					
5	Aigel Jean D. Ghuir					
6	Alart Antoine D. Fillols					
7	Alart Pierre Conseiller d'arrondissement					
8	Alazot Félicie D. Latour de France					
9	Alazet Thomas D. Sabouret					
10	Alaux Laurent D. Palaldaas					
11	Alzine Jean D. Laurent de Cerdan					
12	Anrich Thomas D. Arles - sur - Tech					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRENOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^e tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
13	Aris Michel D. Sainte Léocadie					
14	Armingaud Eugène D. Caramany					
15	Arras Félix D. Cerbère					
16	Asquer Victor D. Ponteillas					
17	Astuc Morat Pierre D. Bahor					
18	Aubert Isidore D. Arboufolz.					
19	Augusty Étienne D. Estagel					
20	Auriol Justin D. Maury					
21	Ausseil Jean D. Ille					
22	Bagarie Pierre D. Pierre des Forcats					
23	Bailli Bonaventure D. Rages					
24	Balas Jean D. Millas. Jemai	Raynal abd				

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
25	Palmigère Joseph D. Fenouillet					
26	Barate Julien D. Perpignan					
27	Barbé Antoine D. Bompas					
28	Barcelo André D. Vaulx					
29	Bardaque Gabriel D. Coutouges					
30	Baretge Joseph fils. Demeiller d'arrondissement					
31	Barrière Jacques D. Catous bas Elné					
32	Barrière Michel D. St Félix d'Amont					
33	Bartessol Edmond député					
34	Basso Pierre D. Planès					
35	Bataille Pierre D. Puymalador					
36	Batlle Sauveur D. Eyne					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
37	Baxis François D. Clauvo					
38	Baxis Louis D. Elmanya.					
39	Bazan Joseph D. Fernet-les-Bains					
40	Bazian Antoine D. Kéfiach.					
41	Berdague Emmanuel Romeu Abdon D. Corsavy. Sup. Corsavy.					
42	Berque Chammam Etienne D. Estagel					
43	Bernardac Joseph D. Bouleternère					
44	Bernis Raymond D. Saint-Estèphe					
45	Bert Bonaventure D. Perpignan					
46	Bès François D. Saint-Arnac					
47	Bès Nicolas D. Prades					
48	Bès-Sire Jean Conseiller général					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
49	Besombes Paul D. Estivarad					
50	Bigorre Vincent D. Montlouis					
51	Billerach Arnold Fernand D. Salces					
52	Billis Joseph D. Pézilla - la-Rivière					
53	Blanc Jacques S. Gaillet					
54	Blanc Joseph Conseiller général					
55	Blanich Pierre conseiller d'arrondissement					
56	Blanqué Honoré D. Saint-Cyprien					
57	Blanqué Joseph D. Laurent la Salanque					
58	Bo Abdon D. Piats de Mollo.					
59	Bobo Léonie D. Baixas.					
60	Bobo Joseph D. Pia.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRENOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
61	Bocamy Honoré D. Saint André					
62	Bolus Jean D. Argelès-sur-mer					
63	Bonafos Désiré D. St Félix d'Arail					
64	Bonneasse Simon D. Ghuir					
65	Borrel Jacques D. Ghuir					
66	Boubay Louis fils D. Bages					
67	Boure Frédéric conseiller d'arrondissement					
68	Bouruet Étienne D. Raillen					
69	Boutet Sidore D. Réal					
70	Boutet Paul D. Port Vendres					
71	Boy Jean D. Perpignan					
72	Boyer Zéphyr D. Campougy.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
73	Branger Jean D. Prades					
74	Brial Jean D. Amelie - les. Bain					
75	Brial Brial Pierre D. Camillas					
76	Brochian Caloy D. Escaro					
77	Broc Pierre Badie D. Cornilla du conflent					
78	Brousse Emile député					
79	Brunet Jean D. Fontrabiose					
80	Bruno Louis D. Port. Fenoures					
81	Buxo Vincent D. Céret					
82	Cabot Albert D. Port. Fenoures					
83	Caillens Valentyn D. Rabouillet					
84	Calcine Jean D. Le Boulou					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
85	Calmon Barthélémy conseiller d'arrondissement					
86	Calmon Bonaventure D. Eus					
87	Calvet Jean D. Ille					
88	Calvet Joseph D. Mantet					
89	Calvet Joseph D. Fontpedrouse					
90	Cambres François D. Perpignan					
91	Canal Antoine D. St Laurent-la-Chalouque					
92	Cantier Benjamin D. Mosset	Coreinos Joseph Sup. de Mossot				
93	Cantier Napoléon D. Le Soler					
94	Capdecaille Jean D. Corbière-les-Cabanes					
95	Capdeille Amelie Pierre D. Elne					
96	Capdeille Eugénie D. Fernet-les-Bains					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
97	Capéla Léonard <i>Jⁿ Pierre D. Prats</i>					
98	Carbonneil Auguste <i>D. Collionne</i>					
99	Carbonne Sébastien <i>D. Saint-Martial</i>					
100	Caris Auguste <i>D. Saint-Paul</i>					
101	Carrère Emmanuel <i>conseiller d'arrondissement</i>					
102	Carrère Étienne <i>D. Espira de l'Aigle</i>					
103	Carrère François <i>Conseiller général</i>					
104	Carrère Michel <i>D. Canaveilles</i>					
105	Casedamont Étienne <i>D. Callestany</i>					
106	Castany Jean <i>D. Opoul</i>					
107	Castany Sol <i>Bouzenture D. Baixas</i>					
108	Casteil François <i>D. Salces</i>					

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
109	Castillo Joseph D. Boule d'amont					
110	Cassoly François D. Los Masos					
111	Catilia Jacques D. Rodier					
112	Caraille Giralt Jean P. Villelongue dels Monts					
113	Caraille Jean D. Elnes					
114	Caraille Joseph D. Saint-Génis					
115	Caraille Paris Pierre P. Villelongue dels Monts					
116	Cayre Etienne D. Tira					
117	Cayrol Auguste Conseiller général					
118	Centène François D. Banyuls sur mer					
119	Chambon Pierre D. Prades					
120	Chaubet Joseph D. Perpignan					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
121	Chabot Pierre conseiller d'arrondissement					
122	Chichet Jules D. Cantarel					
123	Christofeu Paul D. Formiguères					
124	Claret Jacques D. Terrallongue					
125	Clerc Andal D. Fontpedrouse					
126	Clerc Pierre D. Perxinya					
127	Clotta Michel D. Casafabre					
128	Coderch Pallade D. Peito de Mollo					
129	Colomer Jean D. Estagel					
130	Combaut Jean D. Campôme					
131	Conte François père D. Pollestres					
132	Combes François D. Rivesaltes					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRENOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
133	Connes Pol Pierre D. Baiscas					
134	Cortade François Conseiller d'arrondissement					
135	Costacèque Prosper D. Le Boulou					
136	Coste André D. Gorderes					
137	Coste Baills Abdou D. Elne					
138	Coste Jean D. Lamastre					
139	Coste Jean D. Collioure					
140	Coste Pierre D. Elne					
141	Cot Bonaventure D. Bourgmeistre					
142	Cot Joseph D. Angoustrine					
143	Cot Paul D. La Cabanasse					
144	Coubis Léobet Pierre D. Canohès					

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à ~~cent cinqante un~~ électeurs.

A Perpignan le 3 Janvier 1881.

Le Préfet,

A. Bonhoure

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

~~cent cinqante un~~
~~cent cinqante un~~

émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

Hamon

Les Scruteurs,

Maury *Mornu*
Drouard

Dalgas

DÉPARTEMENT

de Syrie et orientale

ANNEXE A LA circulaire
DU 10 NOVEMBRE 1890
ANNEXE
du 10 novembre 1890

n° 4

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 9 BUREAU DE VOTE.

(N° 1/2 à 274 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 24 juillet 1890 et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
152	Dabat Nicola, D. Caramany		/J	/J		
153	Dalbiez Thomas, D. Brouilla		/J	/J		
154	Dalmia Laurea, D. Palaldas		/J	/J		
155	Daulliac J. François D. Ansiquan		/J	/J		
156	Darid Augustin D. Saint Cyprien		/J	/J		
157	Delasso Jean D. Sansas		/J	/J		
158	Delcros Elie D. Perpignan		/J	/J		
159	Delonca Jean Raymond D. Grillas		/J	/J		
160	Delprat Joseph D. Turenne-la-vivrière		/J	/J		
161	Deltrull Pierre D. Le Tech		/J	/J		
162	Destaville Antoine D. Laurent la Salouque		/J	/J		
163	Doutres Coste Martin D. Caixas.		/J	/J		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRENOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
164	Drouille Joseph D. Vivier		V.J	V.J		
165	Duffau Baptiste D. Pollastrer		V.J	V.J		
166	Duffau François D. Verriato		V.J	V.J		
167	Durand Damien D. Rodez		V.J	V.J		
168	Durand Gaylard D. Alénya		V.J	V.J		
169	Durand Henri D. Rivesaltes		V.J	V.J		
170	Durand Jean D. Saint Nazaire		V.J	V.J		
171	Echennier Emilius D. Tincas		V.J	V.J		
172	Escanyé Frédéric Conseiller général		V.J			
173	Escape François D. Marquixanes		V.J	Ch.		
174	Escarot Michel D. Oreillay		V.J	V.J		
175	Escara Gabriel D. Rivesaltes.		V.J	Ch.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
176	Espinet Michel D. Zinguan	.	J.	J.		
177	Espinet Pierre D. Oroul	.	J.	J.		
178	Estenouze Pascal D. Pébillot	.	J.	J.		
179	Esteve Pierre D. Tardinya	.	J.	J.		
180	Fabre André D. alénya	.	J.	J.		
181	Fabre Ferréol D. Peyrestortes	.	J.	J.		
182	Fabre Fortuné D. Corsavy	.	J.	J.		
183	Fabre Joseph D. Corneilla-la-Rivière	.	J.	J.		
184	Fabresse Blaise D. Pézilla - la - Rivière	.	J.	J.		
185	Farines Joseph Conseiller général	.	J.	J.		
186	Farines Joseph. D. Baixas	.	J.	J.		
187	Farines Louis Conseiller d'arrondissement	.	J.	J.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
188	Faure Paul D. Prats-de-Mollo		V.J	8.J		
189	Ferrer Isidores conseiller d'amondissement		V.J	9		
190	Fillol Maurice D. Carrerach.		V.J	73		
191	Fino Jean D. Sorèdes		73	V.J		
192	Flamand Joseph. D. Caudès de St Paul		73	9		
193	Flamand Sylvestre D. Puignaner		73	73		
194	Fondan Saturnin D. Cornilla-du-Couflent		V.J	9		
195	Forgas Fortune D. Banyuls-S. mes.		73	73		
196	Forgas Jacques D. Villefranche		73	73		
197	Forgas Pierre D. Port. Fenadres		73	73		
198	Fort Etienne D. Serralongue		V.J	9		
199	Fort Joseph D. Valcabollère		V.J	V.J		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
200	Fortuny Pierre D. Ossija		V.J	V.J		
201	Foulquier Hyacinthe D. Castelnau		V.J	V.J		
202	Fourcade Jean D. Montescot		V.J	V.J		
203	Fournier Joseph. D. Trouillas		V.J	V.J		
204	Fourniol Joseph D. Arles-sur-Tech		V.J	V.J		
205	Fourti Emmanuel D. Banyuls-sur-Mer		V.J	V.J		
206	Freiche Joseph D. Bouleternèges		V.J	A.		
207	Gaciot Jean D. Cornilla-la-Rivière		V.J	V.J		
208	Galangau Jean D. Montferré		V.J	V.J		
209	Galia Jean D. Ille		V.J	H		
210	Gandon Baptiste D. Feillans.		V.J	V.J		
211	Garau Elie D. Cases de Pène		V.J	A.		

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
212	Garcie Alphonse conseiller d'arrondissement		V.J	g.		
213	Garrigue Barthélémy D. Killas		V.J	g.		
214	Garrigue Jean D. Glorianes		V.J	g.		
215	Garrigue Joachim D. Rigardas		V.J	g.		
216	Gary Etienne D. Saint-Etienne		g.	g.		
217	Gay André Conseiller d'arrondissement		V.J	V.J		
218	Gelcoy (de) Henri D. Prader		V.J	V.J		
219	Gensane François D. Finestret		V.J	V.J		
220	Germa Hippolyte D. Port Vendres		V.J	V.J		
221	Glaudis Pierre D. Ille		V.J	V.J		
222	Goze Bonaventure D. Ayguatébia		V.J	V.J		
223	Gran Dominique D. Odeillo		V.J	V.J		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
224	Grau Jean Lama D. Saint-Génis		V.J	V.J		
225	Grill Joseph D. Amelie-les-Bains		V.J	V.J		
226	Grill Jules D. St Laurent de Cerdans		V.J	V.J		
227	Guichou Combacal Julian D. Correilles		V.J	V.J		
228	Guillemat Joseph D. Banyuls-dels-Aspres		V.J	V.J		
229	Guimenau Antoine D. Fuilla		V.J	C.J		
230	Henric Vincent D. St Laurent-la-Salanque		V.J	C.J		
231	Hostalrich François Conseiller général		V.J	G		
232	Hullo Antoine D. Sonnayras		V.J	G		
233	Hursul Pierre D. Maureillas		V.J	V.J		
234	Jacquemot Victor D. Argelis-sur-mer		V.J	V.J		
235	Jampy Jean conseiller d'arrondissement		V.J	A.J		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
236	Jaubert François D. Ponteilla		V.J	V.J		
237	Jaulent Joseph D. Jujols		V.J	V.J		
238	Jouquerès François D. Cornella-del-Terol		V.J	G.		
239	Jouquerès Joseph D. Géza		V.J	G.		
240	Joué Léon D. Sainte-Colombe		V.J	G.		
241	Joué Raphaël D. Villelongue-la-Catalanque		V.J	G.		
242	Joué Reynès Joseph D. Baho		V.J	G.		
243	Jouret Achille D. Lansac		V.J	G.		
244	Justafre Soler Pierre D. Las Illas		V.J	V.J		
245	Lacombe Alexandre D. Perpignan		V.J	V.J		
246	Lacroix Pierre fils D. Jean Lassalle		V.J	G.		
247	Lacroix (de) Joseph D. Palau del Vidres		V.J	V.J		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
248	Laffon Jean conseiller général		V.J	V.J		
249	Lafon Jean fils D. Canet		V.J	V.J		
250	Lamer (de) Jules D. Pia		V.J	V.J		
251	Lamole Baptiste D. Grevillach		V.J	g		
252	Lamole Jean Baptiste Conseiller d'arrondissement		V.J	V.J		
253	Langrine Clément Conseiller général		V.J	V.J		
254	Lassale Dominique D. Pia		V.J	V.J		
255	Hoste Pierre D. Urbanyas		V.J	V.J		
256	Lledos Georges conseiller d'arrondissement					
257	Clense Etienne D. Prats de Mollo		V.J	g		
258	Clense François D. Michel de Clotet		V.J	V.J		
259	Slobet Joseph D. Céret		V.J	V.J		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
260	Llobet Pierre		V.J	V.J		
	D. Grouillas					
261	Llobet Pierre		V.J	Ch.		
	D. Félix d'Avail					
262	Lloubes Montagne <i>Gou</i>		V.J	V.J		
	D. Estagel					
263	Magnéris Franqui		V.J	Ch.		
	D. Saint-André					
264	Malé Jacques		V.J	V.J		
	D. Céret					
265	Malé Laurens		V.J	Ch.		
	D. Ortaffa					
266	Malé Katart Joseph		V.J	V.J		
	D. Runet et Belpuig					
267	Malis Conestroph		V.J	Ch.		
	D. Baixas					
268	Malis Joseph		V.J	Ch.		
	D. Caser de pêne					
269	Malpas Augustin		V.J	V.J		
	D. Ch Laurent la Chlangue					
270	Marchizalres		V.J	V.J		
	D. Banyuls sur mer					
271	Margail Jean		V.J	V.J		
	D. Olette					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin,	au 2 ^e tour de scrutin,	au 3 ^e tour de scrutin,	
272	Marie Antoine D. Banguls-dels-Aopies		V.J	V.J		
273	Marill Jean D. Marueillas		V.J	V.J		
274	Marius Pierre D. Corbera-les-Cabanes		V.J	G.		
275	Martre Emmanuel D. Ste Marie		V.J	A		
276	Marty Edmond D. Gis		V.J	V.J		
277	Marty Cutzach Jean D. Peyrestortes		V.J	V.J		
278	Mas Honoré D. St Hippolyte		V.J	V.J		
279	Maria (de) Edouard D. Molitg		V.J	A		
280	Massina Adan D. Ono		V.J	V.J		
281	Maury (de) Antoine D. Villeneuve des Escaldes		V.J	A	/	
282	Merlat Pierre conseiller d'arrondissement					
283	Mérou Joseph D. Candies de Paul		V.J	A		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
284	Mestres Joseph D. Ille		V.J	V.J		
285	Mestres Michel D. Ballestarry		V.J	V.J		
286	Miquel Henri D. Estagel		V.J	V.J		
287	Mir François D. Villefranche		V.J	V.J		
288	Mirapeix Jean Conseiller d'arrondissement		V.J	V.J		
289	Mitjana Pierre D. Gargassonne		V.J	V.J		
290	Mitjarile Dominique D. Cerbère		V.J	V.J		
291	Moliné Paul D. Thuir		V.J	V.J		
292	Molins Martin D. Souïde		V.J	V.J		
293	Molly Laurens D. Piats-de-Mollo		V.J	Ch		
294	Monet Joseph D. Caudès (Montlaur)		V.J	V.J		
295	Monteilla (de) Frédéric D. Saillagoures		V.J	V.J		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
296	Montolieu Mathieu D. Ghuis		V.J	J		
297	Morat Philippe Conseiller d'arrondissement		V.J	J		
298	Moriès Pierre D. Argelès-sur-mer		V.J	J		
299	Moulié Jean D. Gourailles		V.J	J		
300	Nadal Jacques D. Ille		V.J	J		
301	Nègre Jean Conseiller d'arrondissement		V.J	J		
302	Nègre Jean D.e Jean Pla de l'ort		V.J	J		
303	Nicolau François conseiller d'arrondissement		V.J	J		
304	Nicollet Alphonse D. Céret		V.J	J		
305	Rohet Jacques D. Santo		V.J	J		
306	Rohet Pierre Paulet D. Bolquère		V.J	J		
307	Roumégas Joseph D. Collongues		V.J	J		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
308	Roumedieu Joseph fils D. Portvendres		J.J	J.J		
309	Rou Jacques fils D. Castel		J.J	J.J		
310	Olleron Pierre D. Dorres		J.J	J.J		
311	Olivré Jean D. Belcastor		J.J	J.J		
312	Olivré Joseph D. Villemolaque		J.J	J.J		
313	Olivré Fidal D. Corneilles		J.J	J.J		
314	Oudet Jules D. Labastide		J.J	J.J		
	Premier tour de scrutin. C'est l'assesseur qui émargera					
	Second tour de scrutin. C'est l'assesseur qui émargera					
	Signature de l'assesseur					
	Signature de l'électeur					
	Signature de l'assesseur					
	Signature de l'électeur					
	Signature de l'assesseur					
	Signature de l'électeur					
	Signature de l'assesseur					
	Signature de l'électeur					
	Signature de l'assesseur					
	Signature de l'électeur					
	Signature de l'assesseur					
	Signature de l'électeur					
	Signature de l'assesseur					
	Signature de l'électeur					
	Signature de l'assesseur					
	Signature de l'électeur					
	Signature de l'assesseur					
	Signature de l'électeur					
	Signature de l'assesseur					
	Signature de l'électeur					
	Signature de l'assesseur					
	Signature de l'électeur					
	Signature de l'assesseur					
	Signature de l'électeur					
	Signature de l'assesseur					
	Signature de l'électeur					
	Signature de l'assesseur					
	Signature de l'électeur					
	Signature de l'assesseur					
	Signature de l'électeur					
	Signature de l'assesseur					
	Signature de l'électeur					
	Signature de l'assesseur					
	Signature de l'électeur					
	Signature de l'assesseur					
	Signature de l'électeur					
	Signature de l'assesseur					
	Signature de l'électeur					
	Signature de l'assesseur					
	Signature de l'électeur					
	Signature de l'assesseur					
	Signature de l'électeur					
	Signature de l'assesseur					
	Signature de l'électeur					
	Signature de l'assesseur					
	Signature de l'électeur					
	Signature de l'assesseur					
	Signature de l'électeur					
	Signature de l'assesseur					
	Signature de l'électeur					
	Signature de l'assesseur					
	Signature de l'électeur					
	Signature de l'assesseur					
	Signature de l'électeur					
	Signature de l'assesseur					
	Signature de l'électeur					
	Signature de l'assesseur					
	Signature de l'électeur					
	Signature de l'assesseur					
	Signature de l'électeur					
	Signature de l'assesseur					
	Signature de l'électeur					
	Signature de l'assesseur					
	Signature de l'électeur					
	Signature de l'assesseur					
	Signature de l'électeur					
	Signature de l'assesseur					
	Signature de l'électeur					
	Signature de l'assesseur					
	Signature de l'électeur					
	Signature de l'assesseur					
	Signature de l'électeur					
	Signature de l'assesseur					
	Signature de l'électeur					
	Signature de l'assesseur					
	Signature de l'électeur					
	Signature de l'assesseur					
	Signature de l'électeur					
	Signature de l'assesseur					
	Signature de l'électeur					
	Signature de l'assesseur					
	Signature de l'électeur					
	Signature de l'assesseur					
	Signature de l'électeur					
	Signature de l'assesseur					
	Signature de l'électeur					
	Signature de l'assesseur					
	Signature de l'électeur					
	Signature de l'assesseur					
	Signature de l'électeur					
	Signature de l'assesseur					
	Signature de l'électeur					
	Signature de l'assesseur					
	Signature de l'électeur					
	Signature de l'assesseur					
	Signature de l'électeur					
	Signature de l'assesseur					
	Signature de l'électeur					
	Signature de l'assesseur					
	Signature de l'électeur					
	Signature de l'assesseur					
	Signature de l'électeur					
	Signature de l'assesseur					
	Signature de l'électeur					
	Signature de l'assesseur					
	Signature de l'électeur</					

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à cent soixante trois électeurs.

À Perpignan , le 3 Janvier 1881 .

Le Préfet,

A. Bonhag

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

Cent Soixante un
Cent Soixante

émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote.

Flis P. J. M.

Les Scruteurs,

R. Soll *D. Doucet*
Vallay u. Sonuz *G. Speomb*

1^{er} tour de scrutin Observations
Un électeur inscrit à la 2^e section a voté par erreur
à la 3^{me} et de ce fait il doit y avoir un bulletin en moins

DÉPARTEMENT
des Pyrénées orientales

ANNEXE A LA ANNEXE
DU 10 NOVEMBRE 1890
à la circulaire
du 14 novembre 1890

MODÈLE N° 7.

N° 3

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 3^e BUREAU DE VOTE.

(N° 315 à 474 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 24 juillet 1890 et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
315	Pacha Antonio D Montalba (Catour)		/M	/M		
316	Pacull Francois D Sahorre		/M	/M		
317	Padaille Bacany Jean D Argelès Spur		/M	/M		
318	Pages Pierre D Banguls Spur		/B	/M		
319	Pailles Pierre D Aspira du Conflent		/M	/M		
320	Palat Severin D St Hippolyte		/M	/M		
321	Palau Francois D Céret		/M	/M		
322	Pallure Maurice D Villemagne la Salangu		/M	/M		
323	Pams Pierre D Arles 4/8ech		/M	/M		
324	Parahy Michel Conseiller d'arrondissement		/M	/M		
325	Parazols Frédéric Conseiller d'arrondissement		/B	/M		
326	Paré Jean D Riumogues		/M	/M		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRENOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
327	Paris Emile Conseiller Général		B.B	B.B		
328	Paris Hippolyte D Bautavel		B.B	B.B		
329	Paris Joseph D Clara		B.B	B.B		
330	Paris Louis D Planezes		B.B	B.B		
331	Paris François D Maury		B.B	B.B		
332	Parpere Antonie D P. Laurent Catalaunus		B.B	B.B		
333	Pastoret Joseph D Reynis		B.B	B.B		
334	Pastors (de) Raymond D Enveitg	Simon Joseph Supp. Enveitg	B.B	B.B		
335	Patuel Pierre D Prades		B.B	B.B		
336	Payré Jean D Le Soler		B.B	B.B		
337	Payré Joseph D Clara		B.B	B.B		
338	Peix Joseph Conseiller d'aéronautique		B.B	B.B		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
339	Péjouan Raphaël Doulouges		BB	BB		
340	Pelet Emile D Ria		BB	BB		
341	Pellissier Pierre Montfond D fosse		BB	BB		
342	Péramy Torra Joseph D Villeneuve la Rivière		BB	BB		
343	Petit Jean D Marguixanes		BB	BB		
344	Piechon Antoine D Sourria		BB	BB		
345	Pla Louis D Corbère		BB	BB		
346	Planelles Joachim D Zoch		BB	BB		
347	Planes Joseph D Jean Rade Torts		BB	BB		
348	Porrat Joseph D Bluir		BB	BB		
349	Pons Pierre D Passa		BB	BB		
350	Ponsaillé Jean D Nohides		BB	BB		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRENOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
351	Pous Daniel Conseiller d'arrondissement		BB	BB		
352	Pous Victor D Maury		BB	BB		
353	Pradal Joseph D Perpignan		BB	BB		
354	Prat Francois D Latour de Carol		BB	BB		
355	Prato Gaudigine D Nyer		BB	BB		
356	Prata Louis D L'Exluse		BB	BB		
357	Pratz Mare D Desquera		BB	BB		
358	Fuell Jean père D Vinca		BB	BB		
359	Puj Bonaventure D Estohier		BB	BB		
360	Puj Bonaventure D Egat		BB	BB		
361	Pujig Francois D Caldigas		BB	BB		
362	Pujade Paul Conseiller Général		BB	BB		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
363	Pujarnacle Joseph D Céret		BB	BB		
364	Pujol Elie D Perpignan		BB	BB		
365	Pujol Joseph D Fourques		BB	BB		
366	Pujol Martin D Saint Paul		BB	BB		
367	Pull Joseph D Elne		BB	BB		
368	Puy Martin D Baixas		BB	BB		
369	Puy Joseph D Olette		BB	BB		
370	Ramouatxo Adolphe D Latour de Carol		BB	BB		
371	Ramone Vicent D Callioures		BB	BB		
372	Ramonet Francois conseiller Général		BB	BB		
373	Ramonez Jacques Lire D vinça		BB	BB		
374	Razongles anselme D St Laurent la Salanque		BB	BB		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRENOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
375	Razungles Laurent D Vinograd		BB	BB		
376	Rauly Sébastien D Prades		BB	BB		
377	Respaud Michel D Conat		BB	BB		
378	Reste Jean D Sorde		BB	BB		
379	Riba Etienne D Porta		BB	BB		
380	Riba Pierre D Porté		BB	BB		
381	Ricard François D Villemalagne		BB	BB		
382	Ricart Damien D Céret		BB	BB		
383	Rière honore D Montesquieu		BB	BB		
384	Rière Romain D Collaure		BB	BB		
385	Rigaill Jean D Céret		BB	BB		
386	Riguet Laurent D Cottar		BB	BB		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
387	Riveill Joseph D des angles					
388	Riveill Paul D Les angles					
389	Rivière Louis D Le Boulou					
390	Robert Pierre D Perpignan					
391	Roca (de) Jean Conseiller d'arrondissement					
392	Rogé Antoine D Saillagouse					
393	Roig Joseph D Millas					
394	Roigt Joseph D Calmeilles					
395	Rolland Edouard Député					
396	Rolland François D Espira de l'Aglu					
397	Rolland Sauveur D Matabal					
398	Romen Antoine D La Flagnone					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ELECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ELECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
399	Romeu Charles D Trades		BB	BB		
400	Rossignol Dominique D Montauriol		BB	BB		
401	Rouyou Jean D Rivesaltes		BB	BB		
402	Rous Jean Pierre D Balan		BB	BB		
403	Rousse Jean D Mousset		BB	BB		
404	Ruffiandis Jean Conseiller d'arrondissement		BB	BB		
405	Sagui Baptiste D Cabestany		BB	BB		
406	Sala Casimir Conseiller d'arrondissement		BB	BB		
407	Salgas Joachim D Nahuya		BB	BB		
408	Salgas Louis D Barriuya		BB	BB		
409	Salles Michel D Saint-Paul		BB	BB		
410	Salvat Auguste D Saint-Martin		BB	BB		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
411	Salvat Firmin D Perpignan					
412	Salvat Jean D Rivesaltes					
413	Saly Aimé D Latour de France					
414	Saly Joseph D Nefiach					
415	Sanac Théophile D Villeneuve la Raho					
416	Sangerma Louis D Py					
417	Sans Joseph D St Laurent de cerbans					
418	Sans Paul D formigueres	Côme Sébastien S. à Formiguères	BB	BB		
419	Santanach Michel D ayguatbia					
420	Sanyas Jacques D St Laurent la talangu					
421	Sanyas Lacant Joseph D Clara					
422	Saret Jean D Mr					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
423	Sauvy Célestin D Salles		B P	B		
424	Sauvy Alfred conseiller Général		B B	B		
425	Séguela Pierre D Raspigneres		B B	B		
426	Seric Casimir D Fournia		B B	B		
427	Serre Alexandre D Colliaire		B B	B		
428	Sicard Pierre D Ria		B B	B		
429	Simon Jean D Elo		B B	B		
430	Sine François D Argelès Spiner		B B	B		
431	Sirach Louis D Perpignan		B B	B		
432	Siri Jean D Le Vivier		B B	B		
433	Sirieux (de) Ernest D Céret		B B	B		
434	Sigoni Jean D Rivesaltes		B B	B		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
435	Sobra Joseph D Frades		B3	B3		
436	Sol Charles D Perpignan		B3	B3		
437	Solanes Pierre D Baumuls Spuer		B3	B3		
438	Soler Iglesias Gilles D Palau		B3	B3		
439	Sourris Mathias D Corbère		B3	B3		
440	Soutou Baptiste D Elme		B3	B3		
441	Succases François D Prats de Mollo		B3	B3		
442	Sunyach Joseph D Fourques		B3	B3		
443	Surpis Joseph D Le Soler		B3	B3		
444	Surpis Marc D Argelès Spuer		B3	B3		
445	Taillan Jacques D Montner		B3	B3		
446	Zalayrac Joseph D Ségilla la Rivière		B3	B3		

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
447	Caulière Pierre D Le Dethus					
448	Taulier Michel D Estagel					
449	Taurignac Jean D Larague					
450	Ticheyre Eugène D St Marie					
451	Tiné Joseph D Claira					
452	Tourned Martin D Clupia					
453	Trescaas Michel D Le Tech					
454	Triguéra Joseph Conseiller Général					
455	Truillet Auguste D Rabouillet					
456	Taills Augustin D Montferran					
457	Tallette Thomas D Boulonges					
458	Tagner Justin D Rivesaltes					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
459	Tergis Joseph D Bourras		B3	B3		
460	Tergis Laurent D Eur		B3	B3		
461	Tiguet Pierre D Ohies		B3	B3		
462	Vilacèque André D Moulbolo		B3	B3		
463	Vilacèque Jean D Regnès		B3	B3		
464	Vilaldach Jacques D Osseja		B3	B3		
465	Vilar Edouard Député		B3	B3		
466	Vilar Jacques Conseiller Général		B3	B3		
467	Vilar Paul D Trades		B3	B3		
468	Vilar Théophile D Larague		B3	B3		
469	Villacegue Joseph D Perpignan		B3	B3		
470	Villacegue Michel D Rivesaltes		B3	B3		

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à cent soixante électeurs.

A Perpignan, le 3 Janvier 1881.

Le Préfet,

A. Bonhomme

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de 160
approuvée la ratine ci-dessus 160

MB *J. de Lamo*

Le Président du bureau de vote.

1^{er} tour de scrutin. Observations

Un électeur inscrit à la 2^e section a voté par erreur à la 3^e
et n'a fait il soit y avoir un bulletin en plus.

2^e tour de scrutin sans observations

émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____, le 2^e idem.

_____, le 3^e idem.

Les Scrutateurs,

Berth *Duvau*
Blanquet *Viguer*

29/1/1891
M. le Ministre
des Finances
et des Pôles
élections sénatoriales
du 1^{er} Janvier 1891

M. le Ministre
de l'Intérieur
Protectorat et du Maroc

Monsieur le président du Sénat
(Secrétariat Général de la Présidence)

C. 11-6
C. 30-10